



N°3829

l'echo

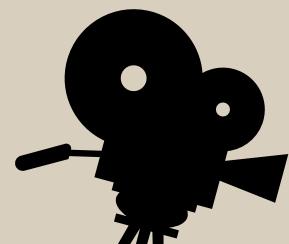
Les Petites Affiches de Vaucluse

ACTUALITÉ

Pages 2 à 5

Cinéma

Le Vaucluse à la cote



AMÉNAGEMENT

Pages 6 & 7

Restauration

Un phare pour la Culture



depuis 1839

ÉCONOMIE

Pages 8 & 11

Châteauneuf-du-Pape

Artistique show-room aux Fines Roches



25 septembre 2018

SORTIR

Pages 18 & 19

Les rendez-vous culture et loisirs

JURIDIQUE

Pages 20 à 27

annonces légales et Appels d'offres

Territoire - Pages 12 à 17

Il est temps de bousculer les frontières du passé

**Sylvie Franco est coach professionnelle et personnel. Elle est installée 14, chemin des deux frères à Avignon. La professionnelle œuvre auprès des enfants, des étudiants et des adultes. Elle est particulièrement sensible aux personnes souffrant de troubles 'Dys' tels que la dyslexie, dysphasie, dysgraphie, dysorthographie, dyspraxie, dyscalculie. Le point commun de ces troubles ? Le rapport au temps, tout comme la procrastination qu'elle évoque ici.**

*« L'estime et la confiance en soi sont les clefs de la réussite »*

« La procrastination est le fait de reporter les tâches au lendemain de ce qui pourrait être fait le jour même. Le sujet est intéressant parce qu'il interroge notre rapport au temps et plus particulièrement le fait de reporter l'ouvrage. Les personnes qui me consultent me demandent comment arrêter de procrastiner. Pourquoi ? Parce que c'est source de stress et d'angoisse pour eux et leur entourage, qu'il soit privé ou professionnel. En effet, les gens vont redouter les échéances et que la personne en charge du dossier 'ne s'y mette pas'. Les raisons de la procrastination ? La peur de ne pas y arriver, de l'échec, parfois même de réussir. 'Si je remplis brillamment toutes mes obligations que va-t-il advenir de moi par la suite ? Quels changements, remises en question cela induira-t-il dans ma vie professionnelle et personnelle ? Cela crée de la peur. Cette résistance peut surgir du rapport à la pression subie. Les injonctions que l'on a pu entendre enfant et avec lesquelles on a pu se construire où il était dit qu'il fallait 'être le meilleur'. La procrastination peut-être un moyen de défense inconscient au regard de la pression du temps, de la frénésie, du surcroît de travail. 'Je n'arrive pas à m'y mettre et je ne sais pas pourquoi'. C'est là que le coaching intervient et permet des prises de conscience et de se dire 'Là ça va trop loin, je décide de me poser, de prendre du repos, de mon temps, parce que ce rythme ne me correspond pas.' Le coaching sert à faire le point et à se pencher sur la gestion du temps. Comment traiter la procrastination ? La personne est experte d'elle-même. Moi, je vais lui permettre d'observer sa manière de procrastiner, pour en comprendre les mécanismes, cerner les domaines dans lesquels elle procrastine et chercher des exceptions. A quel moment n'a-t-elle pas procrastiné, alors que d'habitude elle l'aurait fait. Cela va élargir le champ d'observation et mettre au jour les situations où, naturellement, elle ne procrastine pas. Pourquoi procrastinons-nous ? Parce que nous érigons nos propres croyances limitantes, des convictions personnelles. 'Je ne vais pas y arriver'. 'Je ne suis pas à la hauteur'. 'C'est trop compliqué pour moi'. Est-ce que ça touche à l'estime de soi ? Oui ! A l'estime et à la confiance en soi. Il faudra alors apprendre à s'accorder de la valeur, se poser en expert de ce que l'on sait faire et transférer ce savoir-faire sur les sujets de procrastination afin d'en éradiquer les effets, ce qui se fera d'abord mécaniquement puis naturellement. La gestion du temps permettra, à nouveau, de respecter les échéances, les délais et, surtout, d'atteindre les objectifs en ayant respecté les étapes. »

*Propos recueillis par Mireille Hurlin*



## Pays d'Apt Luberon

### Kits d'économie d'eau

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre, la Communauté de communes Pays d'Apt Luberon (CCPAL) propose à la vente, à l'accueil de sa structure 'Eau et assainissement', 570 kits d'économie d'eau à 10€ au lieu de 40€ dans le commerce.

Ces dispositifs : limiteur de débit

du robinet et de douche et éco-plaquette pour réservoir de cuvette des toilettes devraient permettre une économie de 15 à 30% de la consommation d'eau.

Une initiative de la CCPAL pour lutter contre la sécheresse et la préservation du bassin du Calavon clas-

sé, depuis les dernières sécheresses consécutives, en zone prioritaire dans le Plan national de gestion de la rareté de l'eau.

CCPAL, chemin de la Boucheyronne.  
Apt. 04 90 74 65 71.  
servicedeseaux@paysapt-luberon.fr  
www.paysapt-luberon.fr

## Média

### Dans une autre dimension

C'est aujourd'hui qu'est dévoilé à New York le magazine des 50 Personnalités de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Edité par l'agence de communication Grand Sud network cofondée par Cyril Fabre et Jamil Zéribi, à qui l'on doit les 6 premières éditions des 50 personnalités du grand Avignon, cette revue de 132 pages est imprimée à 20 000 exemplaires. Traduit en français et en anglais « ce magazine doit devenir une vitrine mondiale de notre région et un outil de networking efficace pour ses opéra-

tateurs économiques et culturels », explique Jamil Zéribi. Outre New York, le magazine des 50 Personnalités de Provence-Alpes-Côte d'Azur sera également prochainement présenté à Aix-Marseille, Avignon, Nice, Alger, Tunis et Casablanca. Reprenant le concept ayant fait le succès des éditions avignonnaises ainsi que celle réalisée dans le Comtat Venaissin l'an dernier le principe est toujours de mettre en avant 50 lauréats



choisis par un jury de personnalités qualifiées de la région. Pour le Vaucluse, les personnalités ont été désignées par Cathy Fermainian, directrice de Vaucluse Provence attractivité (VPA) et Laurent Garcia, rédacteur en chef de l'Echo du mardi.

## Orange

### Le déploiement des Rafale avancé en 2021 ?

Le général Jean Rondel, responsable du Commandement des forces aériennes (CFA), vient de confirmer le déploiement d'avions Rafale sur la Base aérienne 115 d'Orange-Caritat (BA 115). Petite surprise cependant, si le remplacement des Mirage 2000 par un escadron du fleuron du constructeur aéronautique Dassault n'était envisagé qu'à partir de 2023, le patron de la chasse française a évoqué une arrivée dès 2021.

A partir de cette date, la base vauclusienne de 371 hectares et sa piste de 2 400 mètres de long, devraient donc accueillir une ving-

taine d'appareils et une trentaine de pilotes à l'horizon 2021-2023. Il s'agira alors du cinquième escadron d'avions Rafale à équiper l'armée française.

Ces appareils prendront progressivement la suite des Mirage 2000C équipant actuellement l'escadron de chasse 2/5 'Île-de-France'. Ces Mirage devraient ensuite être réaffectés à Nancy ou à Luxeuil avant leur retrait définitif du service.

Dirigée depuis peu par le colonel Jordi Vergé la BA 115, qui regroupe près de 2 000 militaires et civils, abrite également les hélicoptères Fennec de l'escadron 5/67 Al-

pilles'. Une présence aéronautique qui s'est cependant réduite au fil des ans et des réformes puisque plusieurs unités ont été dissoutes, comme l'escadron 3/5 Comtat Venaissin en 1997 ou encore celui de l'escadron 1/5 Vendée en 2007. La confirmation de l'arrivée des Rafale semble toutefois pérenniser l'implantation de la plateforme aéronautique et illustre l'importance que revêt désormais pour l'armée de l'air la base vauclusienne, qui célébrera ses 80 ans l'an prochain, dans le cadre de la défense du flanc Sud de l'Hexagone et particulièrement de la Méditerranée.

## MÉDIA

### 494 journées de tournage

L'an dernier, le Vaucluse a accueilli 142 tournages de films, de clips, documentaires et autres publicités. Cela représente 494 journées de tournage cumulées. Outre la promotion de l'image du département, cette présence permet des retombées importantes en matière de restauration, d'hébergement et d'emplois pour les 528 Taf (Techniciens, artistes et figurants) inscrits auprès de la Commission du film Luberon-Vaucluse. Cette dernière, association loi 1901 soutenue par le Conseil départemental de Vaucluse, le Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur et les intercommunalités de Vaucluse, est destinée à favoriser « l'accueil et le développement des tournages cinématographiques et audiovisuels dans le département de Vaucluse : longs et courts-métrages de fiction, séries TV et téléfilms, web séries, publicités, documentaires, reportages, clips... »

Membre du réseau national Film France, la Commission du film Luberon-Vaucluse propose gratuitement ses services de référencement de décors, de repérage, d'obtention des autorisations de tournage, de recrutement local ou bien encore de mise en relation avec des prestataires.

Basée à Carpentras, cette Commission qui s'adresse aux producteurs, réalisateurs et autres porteurs de projets audiovisuels peut s'appuyer sur une permanente, Anne-Cécile Célimon-Paul, chargée d'accueil, en poste depuis le printemps dernier. Par ailleurs, la Commission du film Luberon-Vaucluse travaille à la possibilité de proposer des activités touristiques 'Ciné touristique' permettant aux fans de visiter les sites où ont été tournées des scènes de films. Les premiers circuits de ce type pourraient être proposés d'ici l'année prochaine.

**Beaumanière****Les ateliers bio**

**L**e restaurant l'Oustau de Beaumanière, aux Baux-de-Provence propose un parcours initiatique mettant à l'honneur le terroir et le savoir-faire des artisans locaux qui accompagnent tout au long de l'année les chefs du prestigieux établissement doublement étoilé par le guide Michelin. Au programme plusieurs ateliers, dans les jardins du spa, l'atelier 'Respirez' offre une pause bien-être et détente, l'atelier 'Découvrez' propose une balade botanique dans les jardins de Beaumanière en compagnie notamment des propriétaires des lieux Jean-André et Geneviève Charial alors que l'atelier 'Goûtez' permet de découvrir des produits d'exception du terroir. Pour l'occasion les chefs réaliseront démonstrations et dégustations. A cela s'ajoute l'atelier 'Jouez' comprenant des activités ludiques pour les enfants.

**■ Un parcours hors normes**

Jean-André Charial, né le 7 juillet 1945 à Paris, est aujourd'hui âgé de 73 ans, grand chef cuisinier français, il est propriétaire de Beaumanière les Baux-de-Provence, fondé par son grand-père, Raymond Thuilier en 1945, et du mythique



© DR

restaurant gastronomique, L'Oustau de Beaumanière, qui détient deux étoiles au Guide Michelin. En 1962, Jean-André Charial décroche son baccalauréat et intègre HEC en 1964 dont il sort diplômé en

1967 après un stage de deuxième année au Waldorf Astoria à New York. Le 1<sup>er</sup> mars 1969, il arrive à Beaumanière, à la demande de son grand-père Raymond Thuilier, et commence par la gestion et l'adminis-

nistration. À partir de 1970, il passe en salle et, en 1973, il travaille en cuisine. C'est à ce moment-là qu'il passera chez les plus grands : Trois-gros, Chapel, Haeberlin, Bocuse et Girardet. Depuis cette époque, il fait la cuisine de l'Oustau de Beaumanière avec son grand père, puis tout seul au décès de Raymond Thuilier en 1993. Il est l'auteur de neuf ouvrages.

*Dimanche 30 septembre. 10h à 18h. Entrée gratuite. Formule pique-nique proposée à 25€ (adulte) et 12€ (enfant) à réserver à l'avance. Boissons 5 à 12€ (gratuit pour les enfants).*

*Restaurant à la Cabro d'or, menu unique hors boissons à 60€. Les Baux-de-Provence. 04 90 54 33 07. Beaumanierecontact@baumaniere.com. www.baumaniere.com*

**Santé****■ Le Codes recrute**

Le Codes (Comité départemental d'éducation pour la santé) de Vaucluse recherche un chargé de projet en santé environnementale. L'association départementale de santé publique souhaite le recruter pour des interventions auprès des enfants, des formations de professionnels et la conception de nouveaux programmes en santé environnementale.

*Renseignement : 04 90 81 02 41 ou www.codes84.fr*

**Monteux****■ 20<sup>e</sup> édition de la foire d'automne**

La foire d'automne de Monteux fête ses 20 ans d'existence. A cette occasion, plus de 500 exposants seront présents pour cet événement se déroulant du parc du Château d'eau jusqu'au centre de la commune en passant par le tour de ville. Au programme : artisanat d'art, brocante, marché des créateurs, produit de la gastronomie locale, exposition d'automobiles, animations, espace dégustation...

*Dimanche 30 septembre. 9h à 19h. Programme complet sur www.monteux.fr*

**CPME 84****■ L'essentiel du RGPD**

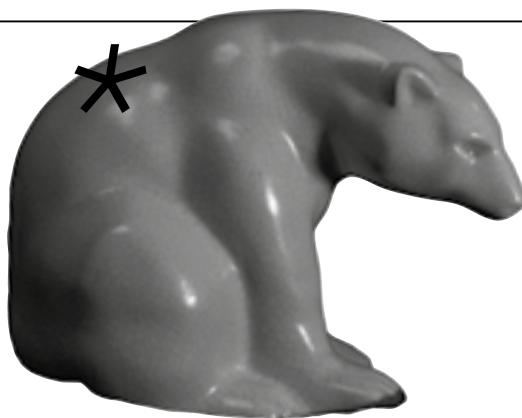
La CPME 84 (Confédération des petites et moyennes entreprises de Vaucluse) organise un petit-déjeuner sur 'Tout savoir des nouvelles dispositions sur la production d'énergie photovoltaïque'. Au programme : les nouveautés, auto-consommer sa propre production d'électricité. Quels intérêts pour une entreprise de se lancer dans un projet photovoltaïque ? Dans quelles situations est-ce pertinent pour l'entreprise ? La rencontre sera animée par Sandrine Savoye, ingénieur d'affaires EDF énergie.

*Jeudi 27 septembre. De 8h30 à 10h30. Campus de la CCI de Vaucluse. Allée des Fenaisons. Avignon. Inscription obligatoire auprès de contact@cpme84.fr. 04 90 14 90 90.*

**Les rendez-vous célestes**

Jean-André Charial, chef cuisinier, propriétaire de Beaumanière, 2 étoiles au guide Michelin, propose une expérience artistique et culinaire à L'Oustau de Beaumanière. Une performance artistique et gastronomique orchestrée par le chef Glenn Viel et l'artiste plasticien et apiculteur – depuis plus de 20 ans – Olivier Darné. Celui-ci élève plus de 8 millions d'abeilles dans la France entière et à l'étranger du Centre Pompidou à Paris en passant par New York, Genève, Oslo, la Seine-Saint-Denis et produit le fameux 'Miel béton'. Cette création et scénographie originale, ce 'repas performance' est une invitation sensorielle. Sept séquences rythment le repas autour de la cire d'abeille et des produits de la ruche. Vendredi 12 octobre et 7 décembre au dîner et samedi 13 octobre et 8 décembre au déjeuner à 12h30. 250€ par personne, boissons comprises, places limitées à 24 personnes.

© Adie Chinn



*\*Dans l'édition et l'imprimerie, l'ours est un texte encadré, reprenant les noms et adresses de l'éditeur et de l'imprimeur, et le nom des collaborateurs ayant participé à la réalisation de l'imprimé. Au XIX<sup>e</sup> siècle, l'ours était le surnom donné au patron d'une imprimerie. Ce dernier, juridiquement responsable de ce qu'il publiait, était tenu de mentionner son nom et son adresse sur les livres et les journaux. Par extension, l'ours désigne aujourd'hui l'endroit où, dans une publication, sont répertoriés les noms et fonctions des collaborateurs (rédaction, services commerciaux et administratifs) avec, toujours, celui de l'imprimeur, et bien évidemment celui, obligatoire, du directeur de la publication.*

**l'écho du mardi**  
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Propriétaire : SAS LES PETITES AFFICHES DE VAUCLUSE  
Directeur de la publication et responsable de la rédaction :  
Philippe Chevalier - philippe.chevalier@pa84.com  
Rédacteur en chef : Laurent Garcia - redac@pa84.com  
Rédactrice en chef adjointe : Mireille Hurlin  
mireille.hurlin@pa84.com  
A collaboré à ce numéro : Michèle Pépin  
Annonces légales : Sandrine Vermuyten - al@pa84.com  
Comptabilité : Nicole Sokol - compta@pa84.com  
Directeur développement & relations commerciales : David Pellet  
david.pellet@pa84.com  
Correctrice : Nadège Cordier  
Dépôt légal à parution 3<sup>e</sup> trimestre 2018/3829  
Commission paritaire n°1120 I 79642

**L'Echo du Mardi - Les Petites Affiches de Vaucluse**  
42, Cours Jean-Jaurès - CS 90090 - 84006 Avignon Cedex1  
T : 04 90 16 54 00 - Fax : 04 90 16 54 01 - www.pa84.com

ISSN 2118-7983

Reproduction interdite sans accord de l'éditeur

Imprimé par IPS Reyrieux. ZI des Communaux, 01600 Reyrieux

Édité par SAS LES PETITES AFFICHES DE VAUCLUSE

Maquette et mise en page : Devisocom

Conception et réalisation graphique : Saluces

"Pour certifié conforme"

le Directeur Philippe Chevalier



**Université d'Avignon**

■ Une doctorante avignonnaise lauréate du Prix de thèses 2018

Raluca Calin, docteure en Sciences de l'information et de la communication de l'Université d'Avignon est lauréate du Prix de thèses 2018 de l'Institut universitaire Varenne. Raluca Calin a soutenu en 2016 une thèse intitulée « Du financement du cinéma et de l'audiovisuel à la consolidation d'une politique culturelle européenne », sous la direction d'Emmanuel Ethis. Tous les ans, l'institut organise ce prix, au nom et pour le compte de la Fondation Varenne.

Onze catégories sont ouvertes au concours en droit et sciences sociales. Le lauréat de chaque catégorie se voit offrir la publication de sa thèse, sous la forme d'un ouvrage édité dans la « Collection des thèses » de l'IUV, diffusée par la LGDJ - Editions Lextenso. La sélection est réalisée par un jury prestigieux composé de 40 universitaires, co-présidé par Jean-Pierre Massias, Président de l'IUV, et Daniel Pouzadoux, président de la Fondation Varenne.

**Isema**

■ C'est la rentrée !

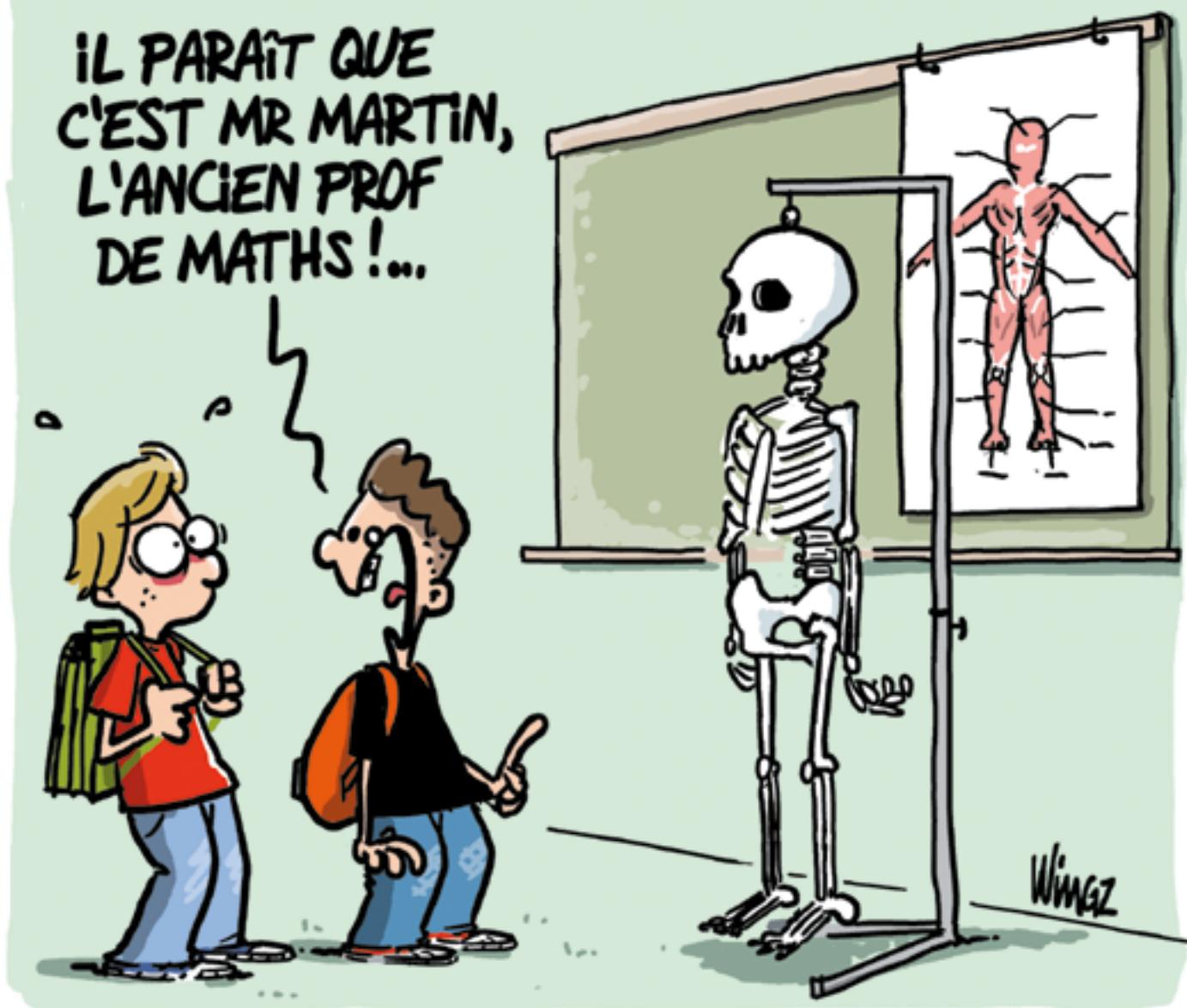
L'Isema (Ecole supérieure de commerce spécialisée dans la formation des cadres et managers à double compétence technique et commerciale) organise sa journée de rentrée. Son actualité ? Un taux record d'étudiants en alternance avec trois promos et 120 étudiants dont 91% étudient en alternance, soit une progression de +23% par rapport à la rentrée 2017.

L'autre point fort ? L'arrivée d'un nouveau parrain Philippe Barbier qui a piloté plusieurs postes de direction dans l'agroalimentaire chez Bonduelle et Pomona, également président de la Confédération du commerce de gros et international. Au programme de la journée de rentrée de 9h à 12h, diverses allocutions de Jean-Paul Malleval, directeur de l'Isema, de Gilles Barbe, président de l'association des anciens élèves, des interventions de l'association et du bureau des étudiants. Les recommandations de Jean-Brice Hernu, président de l'Isema, Pascal Desamais, directeur de l'Isara (émanation de l'école de Lyon pour la formation au diplôme d'ingénieur en agronomie par apprentissage), Pascal Desamais, directeur de l'Isara, Dominique Bonelli, directeur-adjoint à l'enseignement et à la formation pour le Centre de formation des apprentis à la Chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse.

*Vendredi 28 septembre. De 9h à 12h. Buffet puis, à 14h, départ pour le week-end d'intégration. Isema, 105, rue Pierre Bayle à Avignon. www.isema.fr*

## 1800 POSTES SUPPRIMÉS DANS L'ÉDUCATION NATIONALE

**IL PARAIT QUE  
C'EST MR MARTIN,  
L'ANCIEN PROF  
DE MATHS!...**



### Transport

## Flixbus fait le plein à Avignon

Flixbus, leader français et européen du secteur du bus longue-distance, vient de dresser le bilan de son activité durant l'été pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. L'opérateur constate une hausse moyenne de plus de 60% du nombre de passagers transportés dans la région par rapport à l'été 2017.

Une augmentation due principalement au dynamisme des destinations de Hyères (+130%), Avignon (+90%) et Toulon (+70). Dans ce comparatif, les autres villes de la région affichent des hausses plus modérées : Nice (+50%), Marseille (+40%), Cannes (+30%) et Aix-en-Provence (+20%). Ce bilan estival confirme et prolonge la très

forte hausse constatée au cours du printemps dernier, marqué par les grèves : FlixBus avait déjà relevé, pour la région Paca, une progression de plus de 55% du nombre de passagers par rapport au printemps 2017. En Occitanie, où la progression moyenne s'élève à

50% de passagers supplémentaires sur la période estivale, Nîmes se distingue avec une augmentation de +70% du trafic passager contre +20% pour Montpellier.

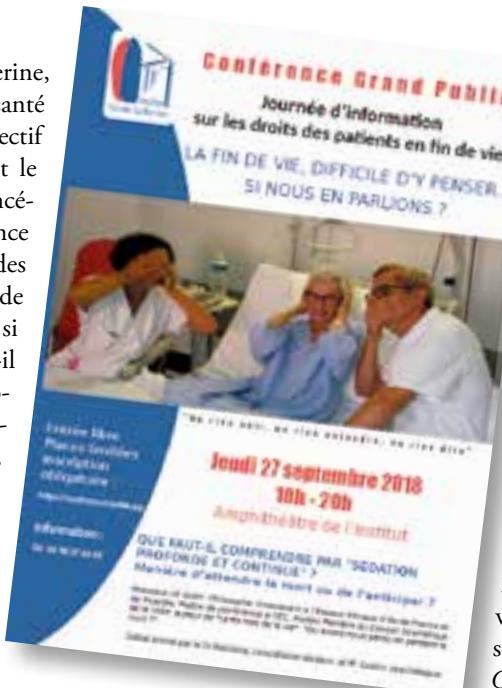
Cette tendance se confirme également sur le plan national, avec une progression de plus de 50% de passagers transportés par rapport à l'été 2017.

Présent depuis début 2016 à Avignon, Flixbus propose depuis cette date des destinations nationales comme internationales à bas coût en autocar depuis le parking Saint-Bénezet sur le boulevard du Rhône, le long des remparts. Flixbus a vu le jour en Allemagne en 2013 et a débarqué en France après la libéralisation des liaisons de bus interrégionales dans le cadre de la loi Macron de 2015, lorsque l'actuel président de la République était alors ministre des Finances de François Hollande.



## Institut Sainte Catherine Droits des patients en fin de vie

**L'**Institut Sainte-Catherine, établissement de santé privé d'intérêt collectif spécialisé dans le dépistage et le traitement des tumeurs cancéreuses propose une conférence grand public sur les 'Droits des patients en fin de vie'. 'La fin de vie, difficile d'y penser... Et si nous en parlions ? Que faut-il comprendre par "sédation profonde et continue" ? Le conférencier sera Damien Le Guay, philosophe, enseignant à l'espace éthique d'Ile-de-France et de Picardie, maître de conférences à HEC (Hautes études commerciales), ancien membre du Conseil scientifique de la SFAP (Société française d'accompagnement et de soins palliatifs), auteur de 'Le fin mot de la vie'. 'Qu'avons-nous perdu en perdant la mort ?' Le débat sera animé par le Docteur Sylvie Rostaing, consultation de la douleur, et de Julien Guérin, psy-



chologue-clinicien sur la confrontation à la mort, les enjeux psychique de la fin de vie. Par ailleurs, l'Institut vient de se doter, en radiothérapie, du logiciel 'Semar' (Single energy metal artefact reduction) de correction des

artéfacts (implants dentaires, prothèse de la hanche, matériels divers) qui produisent, lors de scanners, des images erronées. Le logiciel, après un an d'exploitation, a permis aux physiciens et radiothérapeutes de constater la qualité des corrections apportées. Le logiciel dont le coût est de 69 600€ a été acquis pour moitié de la somme par l'Institut complété, pour l'autre moitié, par le Comité de Vaucluse de la ligue contre le cancer. Fondé en 1946, l'Institut Sainte-Catherine reçoit près de 20 000 patients, dont 4 000 nouveaux par an et emploie une équipe soignante de plus de 200 personnes.

*Conférence sur le thème : 'Droits des patients en fin de vie'. Jeudi 27 septembre. De 18h à 20h. Amphithéâtre de l'Institut Sainte-Catherine. 250, chemin de Baigne-pieds à Avignon. Information : 04 90 27 60 50. Réservation obligatoire sur <https://conference.isc84.org>*

### Sécurité

#### ■ Crédit de la garde régionale des lycées

Le Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur vient de lancer la garde régionale des lycées. Composée de 160 jeunes médiateurs et de moniteurs-éducateurs professionnels, elle a pour objectif de pacifier les abords des établissements concernés par des actes de violence et de délinquance. Cette nouveauté s'inscrit dans le plan de mise en sûreté des lycées : 2016-2018 de la Région. Il vise à répondre aux problématiques de sûreté au quotidien dans les établissements scolaires tout en prenant en compte le risque d'actes terroristes et les nouvelles obligations réglementaires liées au risque terroriste. Depuis 2016, plus de 27 M€ ont été investis dans ce cadre. La première phase des travaux a été intégralement réalisée en 2017 : vidéo-protection, alarmes différenciées et sécurisation des enceintes. Au total, 1 374 caméras ont été installées et l'ensemble des lycées a été équipé d'alarmes 'attentat-intrusion'. Pour la rentrée 2018, le Plan de sécurité est renforcé par un budget multiplié par trois, qui permettra notamment le lancement de 50 opérations de travaux ou d'acquisition d'équipements.

### Insertion

#### ■ Forum emploi du territoire d'Avignon Nord-Est

L'Equipe emploi insertion (EEI) du Grand Avignon organise le forum emploi du territoire d'Avignon Nord-Est. L'opération regroupera une quinzaine d'entreprises (Auchan, le groupe Berto Provence, la Stef...) afin de recruter dans les domaines de la logistique, des services à la personne, du commerce... Plus de 500 demandeurs d'emploi issus des quartiers prioritaires politiques de la ville sont aussi conviés.

« Certains demandeurs d'emploi n'ont jamais eu l'occasion de pouvoir se présenter à un entretien, explique EEI. Ces forums sont l'occasion pour le public de pouvoir bénéficier d'un entretien d'embauche en direct avec le recruteur de l'entreprise. C'est également l'opportunité pour les employeurs de découvrir un public et de constituer un vivier de candidats qu'ils ne s'attendaient pas à trouver dans ces quartiers. » Cette action est financée par le Grand Avignon et la DDCS (Direction départementale de la cohésion sociale) de Vaucluse dans le cadre du contrat de ville.

*Jeudi 4 octobre. 9h à 12h. A la Mairie-Nord Complexe Saint-Jean. Avenue Jean-Boccace. Avignon. 04 90 91 13 00. [fousialagoune@missionlocale-avignon.asso.fr](mailto:fousialagoune@missionlocale-avignon.asso.fr)*

# TOUT ÉQUIPÉ, TOUT INCLUS, TOUT DE SUITE.<sup>(1)</sup>

### Renault KANGOO EXTRA R-LINK

À PARTIR DE  
**179 € HT/MOIS<sup>(2)</sup>**  
LLD SUR 48 MOIS/100 000 KM  
1<sup>ER</sup> LOYER DE 2 134 € HT<sup>(2)</sup>  
SOUS CONDITION DE REPRISE

AVEC  
**EASY LOC Pro+**

**1 LOYER OFFERT<sup>(3)</sup>**  
du 1<sup>er</sup> au 10 octobre pendant  
**LES JOURS BOOSTER RENAULT PRO+**

MODÈLE PRÉSENTÉ : RENAULT KANGOO EXPRESS EXTRA R-LINK dCi 90 AVEC PEINTURE MÉTALLISÉE, PACK STYLE PLUS ET PORTE LATÉRALE GAUCHE COULISSANTE À 187 € HT/MOIS, APRÈS UN 1<sup>ER</sup> LOYER DE 2 167 € HT, SOUS CONDITION DE REPRISE.<sup>(4)</sup>

(1) Dans la limite des 2 000 Renault KANGOO EXTRA R-LINK en stock dans le réseau Renault. (2) Exemple de Location Longue Durée Maintenance sur 48 mois et 100 000 km pour un Kangoo Express Extra R-Link dCi 90 neuf avec Banquette 2 places et Pack Visibilité, soit un premier loyer majoré de 2 133,16 € HT puis 47 loyers de 179 € HT/mois comprenant l'entretien, le remplacement de 6 pneumatiques tout temps, l'assistance au véhicule et aux personnes, la garantie Secure et le véhicule de remplacement option confort, selon barème et conditions contractuelles à disposition dans le réseau. Sous condition de reprise de l'entretien du véhicule de plus de 4 ans. Restitution du véhicule en fin de contrat avec paiement des frais de dépréciation du véhicule et des kilomètres supplémentaires. (2)(4) Sous réserve de l'étude du dossier par Diac Location SA, société de location et intermédiaire d'assurances au capital de 29 240 988 €, siège social : 14 avenue du Pavé Neuf 93168 Noisy-le-Grand Cedex - Siren 329 892 368 RCS Bobigny. N° Oris : 07 004 967 ([www.oris.fr](http://www.oris.fr)). Les pneumatiques, le véhicule de remplacement et la garantie Secure (Garantie Chiffre d'affaires) sont des prestations optionnelles. Assistance et véhicule de remplacement souscrits par Diac Location auprès d'Axa Assistance France Assurances, SA au capital de 24 099 560,20 € - société d'assistance régée par le code des assurances - Siren 451 392 724 RCS Nanterre - 6 rue André Gide 92320 Châtillon, dont les opérations sont soumises à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 61 rue Taitbout 75009 Paris. Garantie Secure : assurance facultative souscrite par Diac Location auprès de RCI Insurance Ltd, sis au Level 3, Mercury Tower, The Exchange Financial & Business Centre, Triq Elia Zammit, St Julian's STJ 3155, Malte, compagnie d'assurance enregistrée au Registre des sociétés de Malte sous le numéro C45786 et autorisée à mener son activité par l'Autorité des services financiers de Malte, Notabile Road, Attard BKR 3000, Malte (MFSA). Offres valables du 01/10/2018 au 30/11/2018, non cumulables, réservées aux entreprises (hors loueurs, administrations, clients sous protocoles nationaux ou régionaux), dans les points de vente participants, intermédiaires non exclusifs. (3) Pour tout contrat de LLD signé dans le cadre de cette offre, du 1<sup>er</sup> au 10/10/2018, remboursement par chèque d'un loyer non majoré dans la limite de 179 €, dans les 3 mois au plus tard de la livraison du véhicule et pour une livraison intervenant avant le 31/12/2018. \*Easy Loc Pro+ est une marque désignant une offre de Location Longue Durée Diac Location.

 **RENAULT  
PRO+**



**Bollène**

■ La maison Morel va devenir une maison du terroir

La communauté de communes Rhône-Lez-Provence (CCRLP) devrait bénéficier d'une aide d'un montant de 214 000€ du Conseil départemental de Vaucluse afin de financer son projet de réhabilitation de la maison Morel à Bollène en maison du terroir. L'opération, d'un coût total de 1,28 M€, devrait voir le jour juste derrière le nouvel office de tourisme.

**Fusion**

■ Mistral habitat et

**Grand Avignon résidences**

C'était dans les tuyaux depuis la loi Elan (Evolution du logement, de l'aménagement et du numérique) 'pour construire plus, mieux et moins cher' selon le président de la République, Emmanuel Macron. C'est ainsi que Mistral habitat, le bailleur social du Département et Grand Avignon résidences du Grand Avignon fusionnent pour atteindre 16 100 logements. Les différentes instances : Grand Avignon, Département, Comité régional de l'habitat, services de l'Etat, doivent désormais entériner l'accord. La fusion deviendrait alors effective en janvier prochain.

**Energie****Enedis maintient le cap pour Linky**

Le tribunal administratif de Toulouse conforte la légalité de l'installation des compteurs Linky », estime Enedis après que la juridiction a suspendu l'arrêté de la mairie de Blagnac qui souhaitait instaurer un 'droit au refus' à la pose de ces compteurs de nouvelle génération.

« Le tribunal a simplement confirmé le droit de propriété privée et la nécessaire protection des données personnelles des clients, qui ont toujours été respectés scrupuleusement par Enedis et ses partenaires », insiste le gestionnaire du réseau de distribution d'électricité. « Ces dispositions rappellent le droit existant et ne sont en aucun cas une nouveauté. Enedis s'insurge une nouvelle fois contre cette 'fake news'. » Par ailleurs, Enedis souhaite rappeler « que les données de consommation ne peuvent être utilisées sans l'accord du client : aucune

communication à un tiers des données de consommation d'un usager ne se fait sans son autorisation préalable. La propriété privée des clients est quant à elle strictement respectée par les techniciens intervenant sur le terrain. En aucun cas, Enedis n'entre dans les appartements ou dans les maisons des



clients sans y avoir été autorisée. »

A ce jour en Vaucluse, plus de 105 000 clients, sur les 320 000 que compte le département, sont désormais équipés de ce compteur de 4<sup>e</sup> génération. Toutefois certains utilisateurs ainsi que plu-

sieurs municipalités s'opposent à ce déploiement pour des raisons de confidentialité et parfois de sécurité ou même de santé. Le taux de refus dans le département est de l'ordre de 0,6% et correspond au taux national. En Vaucluse, les 400 collaborateurs d'Enedis exploitent par ailleurs un réseau de 16 000 km comprenant 8 000 transformateurs.

**La motion joue la prolongation**

Noëlle Trinquier, conseillère départementale du canton de Pertuis et membre du groupe socialiste-Europe écologie -Les Verts-Front de gauche-Divers gauche, a souhaité faire voter une motion contre le déploiement des compteurs Linky par Enedis dans le département. L'initiative devait être votée lors de la dernière séance publique du Conseil départemental de Vaucluse qui s'est tenue vendredi dernier. Ce texte entendait notamment « exiger un moratoire dans l'attente de réponses claires des autorités concernant les éventuelles conséquences de ces compteurs sur la santé et l'environnement ». Il devait également être demandé aux présidents des EPCI (Etablissement public de coopération intercommunale) ainsi qu'à l'ensemble des maires des communes du département de Vaucluse de s'opposer à l'installation, par la contrainte ou l'absence d'information du public, des compteurs Linky sur leur territoire. Toutefois, l'annonce de plusieurs groupes d'élus départementaux (de la majorité comme de l'opposition) à ne pas vouloir prendre part à ce vote a incité Noëlle Trinquier à retirer sa motion qu'elle souhaite désormais modifier.

**RENCONTRES PROFESSIONNELLES DU SALON**

VENDREDI  
12 OCTOBRE 2018  
DE 14H À 18H

Venez découvrir  
25 brasseries artisanales  
locales, nationales  
et internationales



ESPACE AUZON  
CARPENTRAS  
RUE JOSEPH CUGNOT

et profitez de ce  
rendez-vous pour  
découvrir leurs produits,  
leurs univers, leur passion

**RÉSERVÉ AUX PROFESSIONNELS, INSCRIPTION GRATUITE**

via le site : [www.unamourdebrasseur.com/rencontres-professionnelles](http://www.unamourdebrasseur.com/rencontres-professionnelles)

*Un verre de dégustation vous sera offert à l'entrée du salon*



## Grand Avignon

# Restauration de l'Opéra



**L'**Opéra-théâtre d'Avignon fait l'objet d'une vaste restauration et mise aux normes depuis la mi-mai. Au programme de cette remise en orbite culturelle d'un des fleurons du Grand Avignon ? Cinq objectifs : revoir l'accessibilité globale du bâti-

ment ; le confort d'assise ; apporter une visibilité accrue du plateau, optimiser les régies et renforcer la qualité acoustique. L'accès du bâtiment sera entièrement revu avec 4 entrées pour le public, les personnes à mobilité réduite (PMR), les artistes et techniciens. Un dis-

positif, également, qui améliorera considérablement le transport des décors que ce soit en direction du plateau ou des espaces de stockage grâce, notamment à l'ouverture d'une large baie, rue Corneille.

Les locaux seront réaménagés et une nouvelle salle basse, d'une jauge de 90 places, verra le jour avec un accès depuis la rue Molière. Elle pourrait être destinée à des fonctions de cabaret, congrès, devenir un espace d'échauffement pour les musiciens et artistes lyriques et même être privatisée. Les décors de la salle à l'italienne -inscrite à l'inventaire des monuments historiques- et particulièrement sa coupole seront mis en valeur. Enfin, la jauge du théâtre à l'italienne proposera 953 confortables places, dont 20 places PMR, au lieu des

1 120 anciens fauteuils en velours rouge, sans compter l'apparition d'un ascenseur. Dans le détail ? La toiture devrait être complètement revue avant la fin de l'année. Le bâtiment a été désamianté. Les nouveaux fauteuils gagneront 3 à 4 cm de large, passant de 51 à 55 cm et l'espace entre les rangs facilitera le confort des jambes en passant de 85 à 95 cm. La mise en lumière de l'édifice, conçu pour être admiré à la lumière naturelle du soleil, sera théâtralisé par la mise en valeur de ses reliefs au gré des projecteurs.

Durant la période de fermeture de l'édifice, c'est la structure éphémère de l'opéra, qui fait face à la gare TGV Avignon-Courtine, qui accueille la programmation culturelle.

Mireille Hurlin

### Dates et montants des travaux

Les travaux ont débuté mi-mai. Le coût global de l'opération de réhabilitation menée par le Grand Avignon est de 17,4 M€ HT soit 20,88 M€ TTC au lieu des 15M€ annoncés en novembre 2016. Les marchés ont été notifiés en lots séparés à 24 entreprises début avril (de la démolition au rafraîchissement des décors peints). La livraison du chantier est prévue au printemps 2020 et non pas comme annoncé précédemment, à l'automne 2019, avec les OPR (Opérations préalables à la réception) en mars 2020. Les aménagements des bureaux, régies techniques, accueil... se dérouleront à partir de cette date. Le théâtre du Grand Avignon devrait ouvrir ses portes pour la saison culturelle 2020-2021. Entre 50 et 60 professionnels travaillent quotidiennement sur le chantier.

### Un théâtre surgit des ruines

Pour mémoire, la municipalité d'Avignon demanda, en 1824, aux architectes de la ville, Ange-Alexandre Bondon et Alexandre Frary, de faire édifier un nouveau théâtre en lieu et place des ruines de l'ancienne abbaye des bénédictines de Saint-Laurent qui jouxtait l'hôtel de ville cette année-là. Ils concurent un édifice à la façade de style gréco-romain ornée de deux colonnades superposées. Elles étaient couronnées d'une rangée de statuettes allégoriques qui représentaient Apollon et les Muses, œuvres des sculpteurs Baussan et Lacroix. La première représentation fut donnée le 30 octobre 1825. Le nouvel édifice fut le théâtre d'un incendie criminel qui le ravagea en janvier 1846. La municipalité décida de le faire reconstruire sur le même emplacement et sur le projet des architectes lyonnais et nîmois Théodore Charpentier et Léon Feuchère, construction réalisée de 1846 à 1847. Sur sa façade se dressaient Molière et Pierre Corneille, œuvres réalisées par les frères Jean-Louis et Joseph Brian, mais le matériau choisi ne résista pas. Elles furent refaites à l'identique par le sculpteur Jean-Pierre Gras et les deux originaux remis à la mairie du Thor pour orner sa façade.

### Saint-Rémy-de-Provence

#### ■ Amélioration de l'accessibilité du Cosec

Le Cosec (Complexe sportif évolutif couvert) de Saint-Rémy-de-Provence a fait l'objet de travaux d'amélioration de la mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Cette intervention, d'un montant de 120 000€, comprend notamment l'installation d'un ascenseur dans le hall et l'aménagement de douches et de vestiaires adaptés. Elle s'inscrit dans le cadre de l'Agenda d'accessibilité programmée (Ad'ap) de la commune, destiné à rendre les bâtiments publics conformes à 100% aux normes d'accessibilité d'ici 2019. Par ailleurs, la municipalité a profité de ce chantier pour réaliser un nouveau local servant de réserve (25 m<sup>2</sup>) et un espace de rangement pour le gardien (11 m<sup>2</sup>). Un autre espace de rangement pour les espaces verts a également été créé.

### Environnement

#### ■ L'agence de l'eau avec le Pays d'Apt

L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse a attribué une subvention de 1,75 M€ à la Communauté de communes Pays d'Apt Luberon (CCPAL). Cette aide s'inscrit dans le cadre de la politique de soutien à la réduction des rejets de pollution domestique. La somme vient compléter le financement d'une nouvelle station d'épuration à Apt d'une capacité de 34 000 équivalent-habitants. Cet ouvrage comprend notamment un traitement poussé de l'azote et du phosphore pour répondre aux enjeux de qualité du Calavon. « L'opération bénéficie d'une aide spécifique de l'agence de l'eau dans le cadre du contrat de rivière du Calavon, notamment en contrepartie de l'ambitieux programme d'économie d'eau porté par la collectivité », explique l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse qui a apporté 22,8 M€ d'aides afin de soutenir 388 opérations au cours du deuxième trimestre 2018. L'objectif du bassin Rhône-Méditerranée est de passer de 52% des rivières en bon état écologique à 66% d'ici 2021 (86% à 97% pour la Corse), de garantir la qualité de l'eau et d'adapter la gestion de l'eau au défi du changement climatique. L'agence de l'eau est un établissement public de l'Etat sous tutelle du ministère de l'Environnement. Elle perçoit l'impôt sur l'eau payé par tous les usagers : ménages, collectivités, industriels, agriculteurs...

### Avignon

#### ■ Une école à Joly-Jean d'ici 2022 ?

La ville d'Avignon va créer d'une nouvelle école dans le futur quartier de Joly-Jean. L'établissement pourrait être opérationnel à la rentrée 2021 ou 2022 pour un coût de 10 M€. Il doit permettre de faire face à l'augmentation régulière du nombre d'élèves dans la cité des papes. Depuis 2014, la municipalité est en effet confrontée à une hausse de 10% des effectifs scolaires de maternelle et de primaire pour atteindre 9 850 élèves lors de cette dernière rentrée. Le quartier de Joly-Jean, labellisé 'Eco-quartier' depuis la fin 2016, doit voir le jour sur un espace d'environ 42 hectares, situé dans les quartiers Sud d'Avignon. Le projet prévoit de conforter la vocation résidentielle existante du site tout en favorisant l'accueil d'activités économiques, notamment celles liées aux services de proximité. L'ensemble comprendrait 50% d'espace public, une coulée verte de 1,6 km de long, 105 000 m<sup>2</sup> de bâti dont 94 000 m<sup>2</sup> de logements dont 20% de sociaux. En tout, 1 000 logements sont envisagés d'ici 15 ans. Le groupe Eiffage a déjà été retenu pour la réalisation d'un premier îlot opérationnel d'une centaine de logements et Pôle emploi s'est déjà déployé sur le secteur avec sa nouvelle agence. Le chantier d'une unité pédo-psychiatrique de Montfavet, regroupant les différents services déjà présents sur la rocade, est également dans les tuyaux.

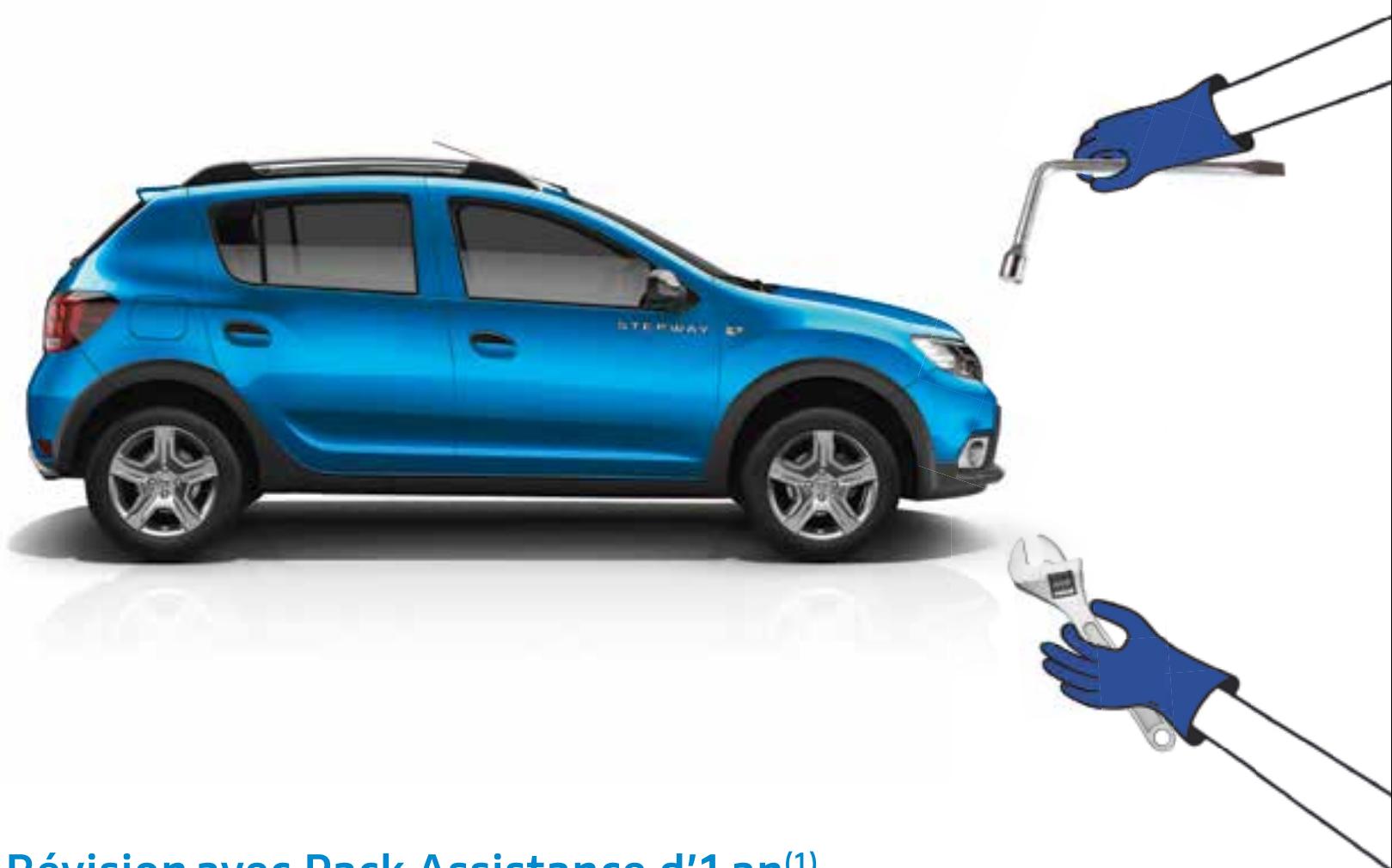
### Journée AEPV

#### ■ Patrimoine industriel

L'Association des élus au patrimoine de Vaucluse (AEPV bientôt renommée Elus et citoyens pour le patrimoine vauclusien) organise une nouvelle journée thématique sur 'Le patrimoine de production pré-industrielle'. Au programme, vendredi 5 octobre, de 9h à 12h15, ouverture des rencontres par Maurice Chabert, maire honoraire de Gordes et président du Conseil départemental de Vaucluse, Françoise Rambaud, maire de Gordes, Pierre Gonzalvez, maire de l'Isle-sur-la-Sorgue. 'L'aventure Brun de Vian-de-Tiran, Les 210 ans de la manufacture lainière à l'Isle-sur-la-Sorgue', avec Pierre brun, président-directeur général. 'L'eau et l'industrie au 19<sup>e</sup> siècle en Vaucluse' avec Jean-Pierre Locci et Jean Dubuisson de l'association pour la sauvegarde et la promotion du patrimoine industriel de Vaucluse. 'L'artisanat et la petite industrie à Gordes' avec Gérard Lebouchet, historien. 'Les verreries des Monts-de-Vaucluse' avec Michel Wanneroy de l'association Archipal (archéologie, histoire paléographie... d'Apt et du Luberon). 'La combe et les moulins de Véroncle' avec Denis Lacaille pour Mémoire de l'action associative. Visites à partir de 14h15 des caves du palais Saint-Firmin, sous le village de Gordes, ensemble troglodytique destiné à la production artisanale et industrielle et du moulin du barrage des étangs à Murs, accompagnées par Carine Dufresne, chargée de mission 'Espaces naturels et éducation à l'environnement' au Conseil départemental, Jérémie Haye, architecte... Vendredi 5 octobre. De 9h à 12h15. Visites de 14h15 à 16h15. Mairie de Gordes, espace Simiane. 06 22 80 05 78. Elus-citoyens-patrimoine@outlook.fr



# APRÈS-VENTE DACIA, CHOISISSEZ L'ENTRETIEN **SIMPLE ET PRÉCIS.**



- Révision avec Pack Assistance d'1 an<sup>(1)</sup>.
- 86 points de contrôle<sup>(1)</sup>.
- Des prix serrés pour les véhicules de plus de 6 ans<sup>(2)</sup>.

Illustration : Thomas Bernard.

(1) Forfait réservé aux particuliers, sur les véhicules Dacia de moins de 8 ans (hors véhicules de PTAC > 3,5t). Le forfait comprend 86 points de contrôle (liste complète sur Dacia.fr, rubrique « Après-Vente », puis « Mon Entretien »), le remplacement des éléments conformément au programme d'entretien (huile, filtres...) avec des pièces d'origine Dacia, l'utilisation d'huile normée, et la garantie un an pièces et main-d'œuvre sur toutes les prestations. Vérifiez l'éligibilité de votre véhicule auprès du réseau Renault. Le forfait comprend également le prêt d'un véhicule de remplacement le jour de cette Révision, à titre gratuit, sous réserve de véhicule disponible, sans compensation financière ni dédommagement en cas de non disponibilité. Réservation du véhicule lors de la prise de rendez-vous, frais annexes à la charge du client. Conditions générales complètes du prêt en point de vente. L'achat d'un forfait Révision Dacia (hors Révision €co) comprend également une Assistance en cas de Panne, Crevaison, Perte de clé, Accident et Inversion de carburant. Conditions générales complètes de l'offre disponibles sur Dacia.fr (rubrique « Mentions Légales », puis « Informations sur les Produits et Services »). (2) Les forfaits Prix Serrés sont composés d'une gamme de pièces de qualité équivalente aux pièces d'origine Dacia. Ils s'adressent aux particuliers propriétaires de véhicules Dacia de plus de 6 ans. Vérifiez l'éligibilité de votre véhicule auprès du réseau Renault. Exemple de forfait Dacia Prix Serrés : remplacement des balais d'essuie-vitres AV à 36 € TTC, tarif au 01/09/2018. Code forfait DVMNAO.

**Show-room****Une première européenne à Châteauneuf-du-Pape**

**Le groupe GHM-Eclatec vient de créer un espace de présentation de ses produits au domaine des Fines Roches. Objectif : se rapprocher au maximum de ses clients.**

Le groupe GHM-Eclatec vient d'inaugurer son show-room méridional situé dans le domaine des Fines Roches à Châteauneuf-du-Pape. Ce haut lieu de la culture viticole de la 1<sup>re</sup> AOC (Appellation d'origine contrôlée) de France a été choisi par ce groupe industriel hexagonal basé à Maxéville, en Meurthe-et-Moselle, pour exposer en situation réelle une partie de ses gammes de matériel d'éclairage public et de mobilier urbain. Une réalisation confiée au cabinet d'ingénierie Bucco-Rhodanien Cerratti et à son bureau d'Orange avec Hélène Aubry (maîtrise d'œuvre du projet) et à l'entreprise orangeoise

Braja-Vésigné pour les travaux d'infrastructure et d'aménagement.

« Le groupe GHM-Eclatec est le dernier groupe industriel à capitaux français à maîtriser la fabrication de luminaires, de mâts d'éclairage public, de tramway ainsi que du mobilier urbain au sein de nos usines situées en Lorraine et en Haute-Marne, explique David Lelièvre directeur commercial et directeur du développement du groupe. Devant la difficulté croissante à faire se déplacer les décideurs économiques au sein des usines pour apprécier et choisir les produits destinés à équiper les espaces publics, la Direction a décidé que ça serait une partie des savoir-faire qui viendrait auprès des clients. L'idée, première européenne, de créer un show-room éloigné de toute entité commerciale ou industrielle était donc née. Le choix de Châteauneuf-du-Pape a été motivé par la situation géogra-

phique qui se situe à la croisée des chemins entre Perpignan, Menton et Lyon et par le prestige de l'appellation. »

Le groupe GHM-Eclatec est issu du rapprochement en 2005 de la société GHM, fondée en 1837 par le maître de forge Antoine Durenne et d'Eclairage technique (Eclatec), créée en 1927 par Hubert Adam. Aujourd'hui, l'ensemble équipe notamment la ville de Paris mais aussi, plus proche de nous, les villes d'Orange et d'Avignon et prochainement le tramway de la cité papale. Le groupe réalise un chiffre d'affaires annuel de plus de 140 M€ et constitue l'un des principaux acteurs français de l'éclairage public, offrant une gamme complète de matériel d'éclairage (mâts, crosses et lanternes) et de mobilier urbain. En tout, ce sont 750 collaborateurs qui travaillent sur les trois sites industriels répartis dans le grand Est.

**Sud radio****Une émission 100% immobilier**

Sud Radio propose une nouvelle émission entièrement consacrée à l'immobilier dans sa grille de rentrée 2018. Tous les samedis matin, en direct de 9h30 à 10h, la chasseuse d'appartements et maisons Catherine Callède et le journaliste Marc Ezrati animeront 'Les Chasseurs Immo Sud Radio.' L'émission sera découpée en trois temps avec du service, de l'information et du conseil, en interaction avec les auditeurs. Le concept ? Du service avec, à chaque émission, l'appel de deux auditeurs à la recherche

d'un bien immobilier. Catherine Callède aura alors quelques jours, voire quelques semaines, pour dénicher le bien convoité et le proposer à chacun. Les semaines suivantes, les auditeurs qui auront visité un ou plusieurs biens proposés par Catherine rendront leur verdict à l'antenne pour des débats hauts en couleurs. Un programme d'information, avec Le journal de l'immobilier Sud Radio présenté par Marc Ezrati, afin de retrouver toute l'actualité



-analyses et interviews avec des professionnels-, et les tendances du secteur. Des conseils immobiliers, pour répondre aux questions pratiques des auditeurs. Des experts invités en plateau délivreront chaque semaine des informations utiles, leurs conseils et de bons plans dans tous les domaines de l'immobilier : achat, vente, location et gestion de biens.

*Une émission à retrouver en ligne et en podcast sur [sudradio.fr](#) et Twitter avec #leschasseursimmo.*

**Franchise****Entreprenir en Vaucluse**

Jean-François Césarini, député, et Cristèle Coornaert, trésorière de la Chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse, proposent d'aborder 'Entreprenir en franchise' en partenariat avec la Fédération française de la franchise.

*Jeudi 11 octobre. Campus de la Chambre de commerce et d'industrie. Allée des Fenaisons à Avignon. Inscription auprès de [dpuglisi@vaucluse.cci.fr](mailto:dpuglisi@vaucluse.cci.fr)*

**UIMM****Médiation d'entreprise**

L'UIMM (Union des industries et métiers de la métallurgie) propose une réunion d'information sur le thème : 'La médiation d'entreprise, une réussite socio-économique'. Elle s'inscrit dans le cadre des Matinales de cette Union départementale représentant 120 entreprises pour 5 000 emplois vauclusiens, et sera animée par Patrice Grignant, expert chez Adjust Conseil.

*Lundi 1<sup>er</sup> octobre. 8h30 à 10h. Dans les locaux de l'UIMM. 60, chemin de Fontanille. Zone d'Agroparc. Avignon. 04 90 13 11 77.*

*contact@uimmvaucluse.fr. www.uimmvaucluse.fr*

**Formation****Sécurité et prévention**

Ascenciel développement des compétences, formation et conseil propose des formations collectives sécurité et prévention des risques. La prochaine session aura pour objet 'Sauveteur secouriste du travail-initial'. Pour les entreprises adhérentes Opcalia Paca (association organisme paritaire collecteur agréé) ces formations sont prises en charge dans le cadre des Actions collectives. Elles sont éligibles au CPF (Compte personnel de formation), et également dans le cadre du dispositif Plan de formation de votre Opcal.

*Jeudi 27 et vendredi 28 septembre à Avignon. 290€ hors taxe par participant. Information complémentaire et/ou inscription, merci de contacter Claire Constantin. 06 76 98 27 38. cc@ascenciel.fr*

**Conférence****Entreprenir est-il bon pour la santé ?**

La mutuelle Eovi-mcd propose une conférence sur le thème : 'Entreprenir est-il bon pour la santé ?' Alors que beaucoup de dirigeants sont adeptes du 'dormir moins pour travailler plus' et que d'autres estiment que 'le travail c'est la santé', les entrepreneurs dorment approximativement 6h30 par nuit là où les Français s'accordent en moyenne 7h15. A la longue cette 'dette de sommeil' atrophie pourtant les capacités à entreprendre et amplifie le risque de 'burn-out'. En abordant l'entrepreneuriat selon un angle peu évoqué à ce jour, celui du bien-être, les organisateurs de cette rencontre veulent livrer une nouvelle image, plus humaine, de l'entrepreneur. La conférence se déroulera en présence d'Hubert Izac, président du conseil territorial Provence-Alpes-Côte d'Azur/Corse d'Eovi-mcd mutuelle et sera animée par Olivier Torres, professeur de management à l'université de Montpellier et Montpellier business school. Ce dernier est également fondateur de l'observatoire Amarok sur la santé des dirigeants de PME.

*Lundi 1<sup>er</sup> octobre. 18h à 20 h. Campus de la CCI de Vaucluse. Allée des Fenaisons. Avignon. 04 90 33 60 51. [sabrina.cambon@eovi-mcd.fr](mailto:sabrina.cambon@eovi-mcd.fr)*

**Valréas****AB Online solutions s'attaque au RGPD**

La société AB Online solutions basée à Valréas vient d'intégrer à son logiciel phare, 'Initiative CRM', un portail RGPD (Règlement général sur la protection des données personnelles). « Les entrepreneurs peuvent désormais bénéficier gratuitement de cet outil afin de permettre à leurs contacts de gérer facilement et en autonomie leurs données », explique l'entreprise située avenue Charles de Gaulle dont l'objectif est de répondre aux nouvelles normes entrée en vigueur le 25 mai 2018. Depuis cette date, chaque citoyen européen doit pouvoir accéder aux informations personnelles le concernant, détenues par une entreprise tierce. Les entreprises qui gèrent quotidiennement des données personnelles (salariés, fournisseurs ou clients) se retrouvent confrontées à de lourdes sanctions en cas de non application de cette loi européenne. A ce jour, seulement 20% des entreprises déclarent être en conformité avec le RGPD (source : Trust arc et dimensional research). « La mise en conformité avec le RGPD est complexe et représente un investissement important pour les entreprises, insiste AB Online solutions. Malgré la difficulté que cette tâche représente, la majorité des entreprises accueillent positivement cette réglementation. Ainsi 65% des entreprises considèrent que le RGPD a un impact positif sur leurs activités. » Créeé en 2008 par Arnaud Laurenson et Boris Clément, AB Online solutions propose à ses débuts des services autour du logiciel open source Vtiger CRM (audit, formation, paramétrage et développement). Puis, en 2009, ils lancent leur propre CRM : Initiative CRM. La société compte à ce jour 12 personnes dont la moitié a été recrutée ces deux dernières années. Elle travaille notamment avec de grands groupes comme Arcelor Mittal construction France et l'opérateur de téléphonie Orange.



Aéroport d'Avignon  
■ Drones et sites sensibles



Safe Cluster et ses partenaires le SGDSN (Secrétariat général de la Défense et de la Sécurité nationale), le Cluster Censec (Center for defence, space & security), la République et canton de Genève, l'Aéroport Avignon Provence ainsi que l'ensemble des membres du réseau RPAS (Remotely piloted aircraft systems) Network organisent la deuxième édition du séminaire spécifiquement dédié aux systèmes innovants pour la lutte antidrones les 3 et 4 octobre prochains à l'aéroport d'Avignon. C'est le rendez-vous international unique en France rassemblant sur le site de l'aéroport d'Avignon des industriels français et étrangers développant des solutions de détection, d'identification et de lutte antidrones, des gestionnaires de sites sensibles souhaitant mettre en œuvre ces moyens (plateformes aéroportuaires, sites industriels, public, militaire, centrale nucléaire), sans oublier des représentants du ministère de l'Intérieur et des Forces armées. Objectif ? Répondre au mieux au contexte actuel de risques sécuritaires. Au programme pendant ces deux journées des tables rondes aux thématiques allant du 'modèle français pour la protection des sites sensibles' à 'la réglementation appliquée à la lutte anti drone pour les sites sensibles européens', la présentation de solutions et le témoignage d'utilisateurs tels que Thales (Groupe d'électronique spécialisé dans l'aérospatiale, la défense, la sécurité et le transport terrestre) et de Paris Aéroport, un atelier durant lequel témoigneront les forces de sécurité et forces de défense sur l'emploi de solutions de lutte antidrones, une démonstration en direct de solutions de lutte antidrone qui seront déployées et mises en œuvre sur le site.

*Mercredi 3 et jeudi 4 octobre. 9h30 à 17h. Aéroport d'Avignon. 59, impasse Louis Blériot à Monfavet. Plus d'infos & inscription : [www.safecluster.com/seminaire-detection-identification-et-neutralisation-des-drones](http://www.safecluster.com/seminaire-detection-identification-et-neutralisation-des-drones)*

### JEU DE PISTE - ENQUÊTE - JEU DE PISTE

# INTRIGUE DANS LA VILLE

*Muni de votre kit, menez l'enquête à votre guise, en parcourant l'une des 6 villes de Vaucluse pour démasquer le coupable !*

\* Intrigue dans la ville\* est une création de Devisecom - 84140 AVIGNON

Kit en vente 10/12 € dans les Offices de Tourisme

Plus d'informations : [www.intriguedanslaville.fr](http://www.intriguedanslaville.fr)

## Impôt sur le revenu Prélèvement à la source

**Le prélèvement à la source interviendra au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Il concerne la majorité des revenus qu'il s'agisse de salaires, pensions, revenus de remplacement -comme les allocations chômage-, les revenus des indépendants et les revenus fonciers. Bertrand Gautier, directeur départemental des Finances publiques de Vaucluse présente l'impôt contemporain.**

Tout commence par le taux d'imposition qui a été transmis au 'redevable' au printemps dernier, lors de sa déclaration de revenus en ligne», entame Bertrand Gautier, directeur des Finances publiques de Vaucluse. « Celui-là même qui

sera applicable dès janvier prochain et appliqué au salaire, à la pension ou au revenu de remplacement. Il apparaîtra sur la fiche de paie. Taux qui sera d'ailleurs actualisé en septembre 2019 ».

### ■ Les changements de vie rapidement pris en compte

Et c'est là qu'intervient la grande nouveauté ! « Elle concerne les éventuels changements de situation intervenus lors de la déclaration des revenus de 2018, car chaque année le taux pourra être réactualisé en septembre, voire même en cours d'année à condition d'en faire part à l'administration fiscale dans les délais les plus courts, dans les deux à trois mois suivant le changement de situation ». De quels changements

s'agit-il ? « D'un mariage ou divorce, d'une naissance, de la baisse ou, au contraire, de la hausse de revenus. Le contribuable peut alors demander une mise à jour en cours d'année de son taux de prélèvement à la source en accédant à son espace sécurisé à partir du site [gouv.fr](http://gouv.fr). C'est d'ailleurs tout l'intérêt de cette réforme de modernisation et de simplification » souligne le directeur « Vous n'aurez, ainsi, pas à attendre un an avant que vos changements de vie ne soient pris en compte ». Pour les salariés et assimilés, non imposables l'année précédente du fait de leurs revenus ou de leur situation familiale, la DGFIP (Direction générale des Finances publiques) transmettra un taux de 0% à leur employeur. Aucun prélèvement ne sera alors effectué sur leur salaire ou revenu de remplacement. De même, les indépendants non imposables n'auront rien à verser à l'administration fiscale.

### ■ Dates & imposition

« L'impôt sur le revenu sera prélevé chaque année. En 2018, les modalités d'imposition resteront inchangées par rapport à celles en vigueur en 2017. En 2019, les contribuables paieront leur impôt sur les revenus perçus en 2019. Il n'y aura pas de double imposition en 2019 sur les salaires, les retraites, les revenus de remplacement, les revenus des indépendants et les revenus fonciers récurrents. L'impôt sur les revenus 2018 sera 'effacé' au moyen d'un crédit d'impôt spécifique calculé automatiquement par l'administration fiscale sur la base de la déclaration des revenus 2018 déposée au printemps 2019. Près de 40% des Vauclusiens sont impo-

## Une nouvelle organisation

« Les services de direction ont été réorganisés suite à la fusion, en 2010 de la DGI (Direction générale des impôts) et de la DGCP (Direction générale de la comptabilité publique) », relate Bertrand Gautier à la tête de la direction départementale des finances publiques de Vaucluse depuis 2016. Objectif ? Mieux répondre aux attentes des usagers, aux besoins des collectivités locales, améliorer la performance et l'efficacité des services de l'Etat, notamment contre la fraude fiscale et permettre davantage de perspectives professionnelles aux 130 000 agents des deux administrations.

« A compter de ce mois, le Vaucluse devient un pôle supra-départemental, avec le regroupement de missions, gestion et prises en charge de recettes environnementale comme la taxe d'aménagement et d'archéologie préventive pour l'ensemble de la Région Paca (Provence-Alpes-Côte d'Azur) et la Corse. Deux pôles métiers sont donc mis en place », reprend Bertrand Gautier. Arnaud Urbain est adjoint à la direction du pôle comptabilité, recouvrement forcé, affaires juridiques et contrôle fiscal, et correspondant PAS (prélèvement à la source), il est accompagné dans sa mission par Séverine Sacco. Philippe Alzas est directeur du pôle du recouvrement forcé, des affaires juridiques, contrôle fiscal, la comptabilité, gestion des recettes non-fiscales. Frédéric Deroo est directeur du pôle animation des réseaux et du Domaine.

## Agriculture

# 50 000 emplois saisonniers mena

**S**elon la FRSEA (Fédération régionale des syndicats des exploitants agricoles) de Provence-Alpes-Côte d'Azur, 50 000 emplois agricoles saisonniers seraient menacés dans la région en raison de la suppression du Cice (Crédit d'impôt compétitivité emploi) et celle envisagée du Tode (Travailleur occasionnel demandeur d'emploi). « Notre région, grande consommatrice de main-d'œuvre saisonnière en agriculture (arboriculture, maraîchage, viticulture, céréales...) est menacée par le sou-

hait du gouvernement de supprimer les dispositifs d'exonération de charges sociales », s'inquiètent les représentants des 6 200 agriculteurs de Provence-Alpes-Côte d'Azur. « Depuis plusieurs mois, nous alertons les pouvoirs publics sur la nécessité de compenser intégralement la suppression du Cice et celle envisagée du Tode. En effet, ces exonérations permettent aux agriculteurs de notre région d'embaucher pour les périodes de récoltes ou de semis plus de 50 000 personnes (78 136 contrats). »

**■ Le Vaucluse fortement impacté**  
Le Vaucluse est le 2<sup>e</sup> département français bénéficiaire des exonérations de charges sur les travailleurs occasionnels agricoles, avec un montant total de 33,1 M€ en 2016. Malgré l'effort porté par les pouvoirs publics en vue d'alléger les charges patronales, en l'état des simulations, la suppression cumulée du Cice et du Tode engendrera une perte sévère de l'ordre de 144 M€ pour l'agriculture française dont plus de 15,5 M€ rien que pour le Vaucluse.

« Cette situation insupportable ac-



De gauche à droite : Arnaud Urbain, Bertrand Gautier, Séverine Sacco, Frédéric Deroo et Philippe Alzas

sables et parmi ceux-ci les deux tiers sont déjà mensualisés, » relève Bertrand Gautier.

#### ■ Réductions et crédits d'impôts ?

Qu'en est-il pour les réductions et crédits d'impôts ? « Les réductions et crédits d'impôts acquis en 2018 sont maintenus », souligne Bertrand Gautier. « Dès janvier 2019, les contribuables bénéficieront d'un acompte égal à 60% du crédit et/ou de la réduction d'impôt de l'année précédente (réduction et/ou crédit d'impôt payé en 2018 au titre des dépenses 2017). »

« Ce sont 5 à 7 milliards d'euros de pouvoir d'achat réinjectés », souligne Philippe Alzas, directeur de pôle. Cela concerne les crédits d'impôts pour les services à domicile liés à la famille, la réduction des impôts

pour dépenses de dépendance (Ehpad, établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), les dispositifs liés à l'investissement locatif comme les Pinel, Duflot, Scellier, les dons aux œuvres, personnes en difficulté et cotisations syndicales. Le solde d'acompte sera versé en juillet 2019, après la déclaration de revenus permettant de déclarer le montant des dépenses effectuées en 2018 ouvrant droit aux crédits et/ou réductions d'impôt. »

**■ Employeur et situation fiscale**  
Le contribuable ne donne aucune information à son employeur ou sa caisse de retraite. La seule information transmise à l'employeur est le taux de prélèvement, qui ne révèle aucune information spécifique. La grande majorité des contribuables (90%) a un taux de prélèvement à

la source compris entre 0 et 10%. Un même taux peut recouvrir des situations très variées. La confidentialité est donc garantie. Si le contribuable ne souhaite toutefois donner aucun indice de l'existence d'autres revenus dans son foyer fiscal, il peut décider que l'administration fiscale ne transmette pas son taux personnalisé à son employeur et se voir appliquer ainsi un 'taux non personnalisé', similaire au taux applicable à un célibataire sans enfant.

**■ Revenus disparates dans le couple**  
Trois taux existent : le taux personnalisé à destination du foyer, le taux individualisé, propre à chacun, et le taux neutre qui ne donne aucune information à l'employeur mais induit une réévaluation du montant restant à payer en janvier.

« Les contribuables en couple peuvent opter, sans modifier le niveau du prélèvement attendu pour le foyer, pour un taux de prélèvement individualisé. Il s'agit d'un taux calculé par l'administration fiscale en fonction du niveau de revenus de chaque conjoint au lieu d'un taux unique pour les 2 conjoints du foyer. Cette option permet de prendre en compte les éventuels écarts de revenus au sein du couple, » remarque Bertrand Gautier. « Elle est accessible depuis votre espace particulier sur impots.gouv.fr grâce au service en ligne 'gérer son prélèvement à la source' ».

#### ■ Un surcoût pour les entreprises et l'administration

« La réforme induit un surcoût dans le traitement de la paie que ce soit pour les petites et moyennes entreprises ou l'administration, reconnaît Bertrand Gautier qui

invite les TPE et PME de moins de 20 salariés -très présentes sur le territoire- à se rapprocher de Tese, -un service de l'Urssaf- le titre emploi service entreprise, qui gèrera le prélèvement à la source pour ses adhérents». Comment ça marche ? À partir des éléments reçus par l'administration fiscale, le centre Tese calculera directement le montant à prélever sur le revenu d'activité. Il vous communiquera ensuite le montant du salaire net après imposition qui devra être versé au salarié, tandis que l'employeur, sera prélevé par l'Urssaf du montant de la retenue à la source (si le salarié est imposable) en même temps que des cotisations sociales. Les documents administratifs (bulletins de paie, décompte de cotisations, attestations fiscales) afficheront les montants ainsi retenus.

#### ■ Quelle fiabilité des logiciels de paie ?

« Près de 150 éditeurs de logiciels ont testé les programmes d'échange avec l'administration. Les tests se sont révélés satisfaisants. Même si nous ne sommes pas à l'abri de 'petits calibrages', ceux-ci pourront être apportés très rapidement et ne représenteront qu'un infime pourcentage, » rassure le directeur des Finances publiques. Quant au surcoût subi par les entreprises ? « La presse a avancé le chiffre de 200M€ pour l'adaptation des logiciels de paie, les entreprises mais également l'administration, les collectivités sont tout aussi impactées. D'ailleurs, certaines d'entre-elles sont déjà en capacité d'éditer des fiches de paie mentionnant à la fois le taux et le montant du prélèvement à la source ».

Mireille Hurlin

#### Tesla

##### ■ La réussite américaine d'un cavaillonnais

Le cavaillonnais Jérôme Guillen, vice-président chez Tesla, en charge du programme de semi-remorque électrique devient président de la division automobile de la firme californienne et, par là-même, le bras droit du président de Tesla et milliardaire Elon Musk. Ce docteur en ingénierie mécanique parti aux Etats-Unis en 1995 a intégré Tesla en 2013.

#### Communication

**■ Des afterworks pour se former**  
Armand Cointain, l'un des fondateurs du site www.lachezleswatts.com propose les premiers afterworks de la communication animés par ses partenaires en Vaucluse et dans le Gard, à destination des chefs d'entreprise et responsables communication. Au programme : concevoir un plan de communication en 4 étapes, les relations presse, la stratégie digitale. Ces événements seront bientôt accessibles sur une plateforme web unique dédiée à la communication.

*Jeudi 27 septembre, concevoir un plan de communication en 4 étapes, à Avignon. Jeudi 4 octobre, préparer et mettre en place ses relations presse, aux Angles. Mardi 16 octobre, préparer et mettre en place sa stratégie digitale. Toutes les informations auprès d'Armand Cointin 06 21 36 18 98. www.ambition-web.com (agence de communication digitale) et www.lachezleswatts.com*

#### Bilan

##### ■ Journées européennes du patrimoine

Près de 55 000 visiteurs ont choisi Avignon pour fureter au gré des Journées européennes du patrimoine qui ont eu lieu samedi 15 et dimanche 16 septembre. Ils ont particulièrement plébiscité l'Hôtel de Ville, les Bains Pommer, les Archives municipales qui inauguraient, pour l'occasion, l'exposition participative dédiée aux 50 ans de Mai 68, les musées municipaux dont une nouvelle présentation de la mosaïque aux Poternes au musée Lapidaire, les trésors de lieux privés, également les balades découvertes du quartier Saint-Ruf et de la Ceinture verte jusqu'au Stade nautique en pleine réhabilitation. Comme de coutume, le Pont Saint-Bénézet, le Palais-des-Papes avec l'exposition Mirabilis dévoilant les trésors cachés d'Avignon Musées et de la Fondation Calvet ont été particulièrement remarqués. En tout, plus de 50 lieux publics, privés, et religieux ont ouvert leurs portes en entrée libre ou à tarifs préférentiels.



## cés en Paca ?

centue encore plus les distorsions de concurrence sur le coût de la main-d'œuvre avec nos voisins européens et met en péril nos exploitations fruitières, légumières et vitières », insistent pour leur part la FDSEA ('Fédération régionale des syndicats des exploitants agricoles) et les Jeunes agriculteurs (JA) de Vaucluse. Environ 2 688

exploitations agricoles spécialisées et 38 861 contrats saisonniers seraient directement menacés du fait

du renchérissement du coût du travail qui, pour un salarié au Smic (Salaire minimum interprofessionnel de croissance) à temps plein, serait de l'ordre de 240€ par mois et par salarié. « Les conséquences seront drama-

tiques en Vaucluse », préviennent les agriculteurs locaux, avec une dégradation très forte des résultats des exploitations agricoles en arboriculture, viticulture et maraîchage, entre 30% et plus de 100%. Un risque de disparition à très court terme de 30 à 50% des exploitations spécialisées, soit entre 800 et 1 300 exploitations rien que pour le Vaucluse. Et une baisse du nombre de salariés embauchés de l'ordre de 15 000 contrats et un équivalent de salaires non distribués de plus de 45 M€. » « Nous demandons la

**« Un équivalent de salaires non distribués de plus de 45 M€ »**

de 240€ par mois et par salarié.

« Les conséquences seront drama-

## Territoire

# Bousculer les frontières du passé

**L'appétit d'Aix-Marseille à vouloir englober de force les intercommunalités de l'Ouest et du Nord des Bouches-du-Rhône poussent ces dernières à rejeter toute idée de métropolisation. Plus que jamais, elles semblent vouloir préserver leur spécificité rurale ainsi que leur qualité de vie. Mais, pour cela, elles devront certainement lier leur destin à celui du Vaucluse avec lequel, au final, elles comptent bien plus de points en commun qu'elles ne le laissaient entendre jusqu'alors.**

« Pour nous, ce découpage administratif constitue un véritable frein au développement de nos entreprises. Tout est compliqué... », constatait tout récemment un chef d'entreprise lors d'une rencontre-débat que nous avions organisée au Prieuré à Villeneuve-lès-Avignon avec la succursale départementale de la Banque de France et le cabinet d'expertise-comptable Axiome. Un entrepreneur bucco-rhodanien, résidant dans la Gard, accueilli dans un établissement étoilé, lui aussi gardois, lors d'un événement proposé par un hebdomadaire basé dans la cité des papes et né à Apt, par l'antenne vauclusienne de la Banque de France et par un cabinet d'expertise comptable dont les bureaux sont implantés de l'Hérault au Var !!! Il n'y a pas plus belle illustration pour résumer le casse-tête que représente chaque jour davantage cet espace situé à la confluence du Rhône et de la Durance, à la jonction de trois départements (Vaucluse, Gard et Bouches-du-Rhône) et de deux régions (Provence-Alpes-Côte d'Azur et Occitanie).

S'il y a des raisons historiques à ces incohérences (le Vaucluse a été rattaché à la France après que les limites des actuels départements ont été fixées après la Révolution), 200 ans plus tard, ces frontières du

passé constituent un obstacle de plus en plus insurmontable pour le développement de ce territoire. Si les traditions et le conservatisme ont longtemps figé les lignes au profit de ceux qui veulent que rien ne bouge. Cet immobilisme est aujourd'hui de plus en plus mis à mal par la réalité des préoccupations quotidiennes des populations de ces territoires. Et même les élus les plus réticents aux changements sont maintenant

■ **Accélération de la métropolisation**  
Sous l'impulsion du président de la République en février dernier, le principe de cette fusion avait été acté. A l'image de ce qui a déjà été réalisé à Lyon, les 92 communes du mastodonte métropolitain devraient donc récupérer l'intégralité des compétences du département. Cependant, la question de l'avenir des 29 communes du Pays d'Arles,

*« Nous devons réfléchir en bassin de vie. Je pense à un axe du 13 avec le Sud du 84, en incorporant une partie du Gard. »*  
*Jean-Christophe Daudet,  
maire de Barbentane*

confrontés à la multiplication de ces incohérences. Pour autant, la constatation des contraintes subies de cette réalité n'ont jamais été suffisamment prises en compte pour justifier un nouveau redécoupage des frontières.

Le projet de juxtaposition de la Métropole Aix-Marseille-Provence (AMP) aux limites de celle du département des Bouches-du-Rhône vient pourtant bouleverser cet insatisfaisant statu quo.

actuellement hors du pôle métropolitain, n'avait pas été tranchée. Cet ensemble regroupant 170 000 habitants répartis au sein des intercommunalités de l'ouest et du nord des Bouches-du-Rhône (Terre de Provence, Vallée des Baux-Alpilles ainsi qu'Arles-Crau-Camargue-Montagnette) ayant farouchement fait connaître son opposition à toute intégration forcée à Aix-Marseille, les élus de ce territoire ont tenté de porter un projet de fusion de ces



trois EPCI (Etablissement public de coopération intercommunale) déjà réunis au sein du Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du Pays d'Arles). Un projet expérimental de 'mini département' qui n'aura pas fait long feu malgré le soutien

de l'APVF (Association des petites villes de France) notamment. En effet, lors de cette rentrée, le préfet de région de Provence-Alpes-Côte d'Azur a annoncé qu'il allait refuser cette fusion. Une décision contre laquelle les trois intercommunalités

## HISTOIRE

### Aux origines d'un territoire

Les possessions pontificales d'Avignon et du Comtat Venaissin sont rattachées à la France par un décret de l'assemblée nationale du 14 septembre 1791 suite à un référendum où 54 communes se prononcent pour la réunion (101 046 électeurs), 19 en faveur de la papauté (30 667 électeurs) et 27 n'ont pas émis de vote (21 206 électeurs), dont 18 s'étaient prononcées pour la France lors d'une consultation précédente (15 000 électeurs). Dans un premier temps, les deux nouveaux districts d'Avignon et de Carpentras sont respec-

tivement rattachés aux Bouches-du-Rhône et à la Drôme. Puis, le 12 août 1793, le département de Vaucluse est créé. Il est constitué des districts d'Avignon et de Carpentras, mais aussi de ceux d'Apt et d'Orange, qui appartenaient aux Bouches-du-Rhône, ainsi que du canton de Sault, alors rattaché aux Basses-Alpes (devenues depuis le département des Alpes-de-Haute-Provence en 1970). En 1800, une dernière modification des limites départementales rattache Suze-la-Rousse à la Drôme, ce qui eut pour conséquence d'enclaver

entièrement le canton vauclusien de Valréas dans la Drôme. Par ailleurs, considérée plus favorable à la jeune République, Avignon, qui est aussi la ville la plus importante, est désignée chef-lieu du département alors que la position de Carpentras, plus centrale, aurait été plus appropriée. Dès lors, la cité des papes présente la particularité d'être limitrophe aux Gard et Bouches-du-Rhône et donc forcément, d'étendre peu à peu sa sphère d'influence urbaine loin à l'intérieur de ces deux autres départements.



veulent déposer un recours auprès du tribunal administratif.

« Cette décision ne peut que décevoir, voire choquer, légitimement les élus qui ont dessiné un projet permettant de poursuivre les objectifs de rationalisation, de simplification et d'accroissement des solidarités territoriales énoncés par la loi », dénonçait d'ailleurs dans nos colonnes Christophe Bouillon, président de l'APVF. Ce refus est d'autant plus problématique pour l'ensemble des petites villes de France qu'il n'est pas motivé par des insuffisances ou des incohérences du projet de fusion mais par l'hypothèse que les conditions de majorité nécessaires à l'approbation du projet 'pourraient' ne pas être réunies. Autant chacun reconnaît que les préfets doivent jouer un rôle d'impulsion lorsque les projets de fusion peinent à fédé-

rer les élus, autant il n'est pas justifiable que l'Etat freine les ardeurs fédératrices des élus lorsqu'elles émergent. »

#### ■ Le Premier ministre siffle la fin de la récréation

Autre signe de cette tendance à la métropolisation, la démission toute récente de Jean-Claude Gaudin de la présidence d'AMP, subodorant une accélération de la fusion, et son remplacement par Martine Vassal, présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône et donc idéalement placée pour mener à bien cette fusion. Pas de quoi vraiment rassurer ces intercommunalités souhaitant préserver à tout prix leur ruralité face à l'ogre urbain phocéen et ce d'autant plus que la nouvelle présidente de la Métropole a clairement affiché sa volonté d'an-

nexer le Pays d'Arles pour amener Aix-Marseille jusqu'aux portes de la cité des papes.

Et pour couronner le tout, le Premier ministre en personne est venu siffler la fin de la récréation lors d'un déplacement il y a quelques jours à Avignon. A cette occasion, Edouard Philippe a chargé le préfet de Provence-Alpes-Côte d'Azur de mener le plus rapidement possible une concertation sur l'agrandissement de la Métropole et sa fusion avec le département. Cette réflexion sur la pertinence du périmètre doit être menée d'ici mi-novembre prochain. Si rien n'a semblé bouger pendant longtemps, le rythme vient donc de soudainement s'accélérer et c'est bien aujourd'hui que vont se dessiner les nouvelles frontières de demain.

Face à ce risque d'ingestion métropolitain, le pays d'Arles ne semble guère avoir le choix désormais. Son salut paraît ainsi ne pouvoir passer que par un rapprochement avec le voisin vauclusien. Tout pousse à cette mise en commun de l'avenir. Les domaines économique, culturel, touristique, agricole, environnemental, d'accessibilité et de transport, de préservation de la ruralité, de solidarité des territoires et même sportif constituent autant de préoccupations collectives.

Pourtant, les élus du Nord des Bouches-du-Rhône ont longtemps cherché à repousser l'inéluctable. Aveuglé par la manne financière d'un Conseil départemental 13 riche, ouvrant grand les vannes des subventions de leurs différents projets, ils ont toujours refusé de voir l'interdépendance, de plus en plus forte avec leurs voisins Outre-Durance. Aujourd'hui, le tarissement de cette source au profit d'une agglomération phocéenne reprenant au fur et à mesure la main sur les prérogatives du département met les 3 EPCI du Pays d'Arles au pied du mur. Elles n'ont d'autre choix que de devenir des nains politiques au sein d'une usine à gaz métropolitaine s'étendant du Var jusqu'au Gard ou d'enfin s'entendre avec leurs voisins vauclusiens et gardois en arrêtant de les voir comme des 'ennemis'. Bernard Reynès, député LR (Les Républicains) de Châteaurenard et ancien maire de la ville rappelle à qui veut l'entendre qu'il se bat depuis 2001 pour ne pas rentrer dans le Grand Avignon, et que ce n'est pas maintenant que cela va chan-

ger avec le Vaucluse. A Terre de Provence cela ne semble pourtant déranger personne que ses habitants drainent chaque année 118 M€ de masse salariale des emplois qu'ils occupent dans ce territoire 'honnis' du Grand Avignon. Bien plus que les 17,5 M€ provenant d'Arles-Crau-Camargue. On est aussi moins regardant dès qu'il s'agit de profiter de la desserte de la gare TGV d'Avignon ou de la notoriété de la cité des papes pour développer des zones logistiques. En revanche, les tenants de cette

léger à l'heure de la mondialisation. Comment, ainsi, expliquer demain aux électeurs de Châteaurenard que leurs élus se sentent soudainement plus proches des pêcheurs des calanques de la Ciotat que des maraîchers de Cavaillon ou du Comtat ? Et ce d'autant plus que cette absorption n'est pas sans conséquence pour les finances du Pays d'Arles puisque Hervé Chérubini, maire de Saint-Rémy-de-Provence, estime qu'au moins 17 M€ partiraient vers la Métropole où les taux de fiscalité y sont plus élevés.

## « *Le département de Vaucluse est mort. Vive le département de Provence !* »

ligne dure ne se bousculent pas pour argumenter sur les raisons concrètes justifiant leurs oppositions à tout rapprochement. Une position de plus en plus intenable, car si 'la charrette' et 'les vachettes' font indéniablement partie de l'ADN de cette terre, cela constitue toutefois une vision politique et un projet de développement économique bien

■ **Le sens de l'histoire**  
Pourtant, d'autres élus n'hésitent pas, eux, à se projeter dans l'avenir. Jean-Christophe Daudet, nouveau maire de Barbentane depuis mars dernier, expliquait à nos confrères du quotidien la Provence « Nous sommes dans le bassin d'Avignon. Si l'on considère l'aménagement du territoire d'un point de vue

### SUPERFICIE

#### Un petit département

Hors l'Outre-Mer et la région parisienne, le département de Vaucluse est le 4<sup>e</sup> plus petit dans l'Hexagone après le Territoire de Belfort (609 km<sup>2</sup>), la circonscription départementale du Rhône réunissant le département du Rhône et la Métropole de Lyon (3 249 km<sup>2</sup>) et le Haut-Rhin (3 525 km<sup>2</sup>). Pourtant, en termes de population le Vaucluse se classe au 48<sup>e</sup> rang des départements français et affiche une densité supérieure à celles de ses voisins à l'exception des Bouches-du-Rhône dont l'hydre de la Métropole d'Aix-Marseille regroupe près de 92% de la population départementale (soit près de 1,8 million d'habitants). Un redécoupage de ces frontières administratives pourrait donc aussi constituer une opportunité unique de rééquilibrer cet espace entre Ventoux et Alpilles ainsi que Rhône et Durance.

DÉPARTEMENT	SUPERFICIE	DENSITÉ
Vaucluse	3 520 km <sup>2</sup>	157 habitants/km <sup>2</sup>
Bouches-du-Rhône	5 087 km <sup>2</sup>	392 habitants/km <sup>2</sup>
Ardèche	5 529 km <sup>2</sup>	58 habitants/km <sup>2</sup>
Gard	5 853 km <sup>2</sup>	125 habitants/km <sup>2</sup>
Drôme	6 530 km <sup>2</sup>	75 habitants/km <sup>2</sup>
Alpes-de-Haute-Provence	6 925 km <sup>2</sup>	23 habitants/km <sup>2</sup>

**Territoire****Bousculer les frontières du passé (suite)**

national, c'est l'axe Avignon-Arles-Nîmes qu'il serait intéressant de développer (...). Nous devons réfléchir en bassin de vie. Je pense à un axe du 13 avec le Sud du 84, en incorporant une partie du Gard. » Une vision que partage également Pascale Bories, sénatrice du Gard et 1<sup>re</sup> adjointe au maire de Villeneuve-lès-Avignon qui rappelait encore récemment que « lors de la redéfinition des régions, nous avions souhaité faire basculer le Gard en Provence-Alpes-Côte d'Azur pour plus de simplification, malheureusement notre proposition n'a pas été retenue cependant nous continuerons à nous battre pour que le lien entre les différentes administrations puissent se nouer. »

Des élus nîmois nous ont aussi confié la même chose et ne comprenaient toujours pas pourquoi leur département n'avait pas basculé vers Paca alors qu'il présentait tous les critères de transfert selon 'France stratégie', l'institution d'expertise et de prospective de Maignon, et ce malgré la mobilisation de nombreux élus gardois ainsi que du monde économique appelant à un référendum sur le sujet.

Les mentalités sont cependant en train de bouger en faveur d'une nouvelle recomposition de ce territoire. « Cela fait sens au regard de la géographie, mais ce n'est pas à moi de parler au nom de mes collègues maires, affirmait Hervé Chérubini lors d'une interview accordée au

site d'information 'Acteurs publics'. Maintenant que le préfet a bloqué le processus de fusion de nos 29 communes et de nos 3 intercommunalités au sein d'une communauté d'agglomération unique, que fait-on ? Est-ce à l'État de décider à notre place ? À Saint-Rémy-de-Provence, nous allons consulter la population pour que nos concitoyens puissent se prononcer sur les différents scénarios possibles. L'avenir de notre territoire ne peut, en effet, pas se jouer dans des cabinets parisiens éloignés de nos réalités et de notre quotidien. En fonction du retour des habitants, nous agirons. »

Un sentiment partagé par Maurice Chabert, président du Conseil départemental de Vaucluse (voir interview pages 16 et 17) pour qui il est impensable « d'imaginer les mêmes découpages administratifs dans les grandes zones urbaines et les secteurs ruraux. » Car, pour le président du Département il est inenvisageable de laisser sur le bord du chemin les espaces plus périphériques. Quels que soient les futurs découpages, il sera donc hors de question d'oublier des zones comme Sault ou Apt au nom de la solidarité des territoires. Une défense de la proximité qui semble, pour une fois, faire l'unanimité de part et d'autre de la Durance. Car l'enjeu des toutes prochaines semaines est d'éviter une dilution dans la Métropole Aix-Marseille

avec le risque d'accentuer encore davantage les fractures territoriales. Au final, ce bouleversement institutionnel peut constituer une opportunité unique de faire coller une bonne fois pour toute la réalité de ces territoires aux multiples points en commun à des frontières administratives jusqu'alors complètement 'hors-sol'. Pour autant, il est évident que le Vaucluse ne doit pas s'afficher en conquérant du Sud de la Durance et du Gard rhodanien (voire de la Drôme provençale où les problématiques sont quasi-similaires). Au contraire, ne doit-il pas jouer la carte du consensus en évitant d'imposer sa 'marque' à des territoires qui n'en veulent pas ? L'occasion est très belle de profiter de ce bouleversement pour donner un nouveau nom à ce territoire. Un nom dont tous se revendiquent, des Alpilles au Ventoux, en passant par les Côtes-du-Rhône gardoises. Un nom que la Région ne souhaite pas mettre en avant plus que cela, préférant parler de Région Sud. Un nom constituant une marque mondialement connue et dont nos territoires en sont le cœur tout autant que le fondement. Le département de Vaucluse est mort. Vive le département de Provence !

*Dossier réalisé par  
Laurent Garcia, Rédacteur  
en chef de l'Echo du mardi*

**500 M€ pour les territoires alentours**

Sur les 4,27 milliards d'euros générés chaque par les 31 050 établissements dont 7 120 du secteur privé présents sur son territoire, le Grand Avignon irrite les intercommunalités limitrophes à hauteur de 500 M€. Les principaux bénéficiaires sont les Sorgues du Comtat (137,5 M€), Terre de Provence (118 M€), Pays des Sorgues-Mont de Vaucluse (71,5 M€), la CCPRO (55 M€), Luberon monts de Vaucluse (47,5 M€), la Communauté d'agglomération du Gard rhodanien (45,5 M€) et la Communauté de communes du Pont du Gard (38,2 M€). Dans le même temps, l'agglomération draine environ 220 M€ en provenance des Sorgues du Comtat (59 M€), la Communauté d'agglomération du Gard rhodanien (45 M€), Terre de Provence (32 M€), Luberon monts de Vaucluse (26,5 M€), Pays des Sorgues-Mont de Vaucluse (23 M€), la CCPRO (23 M€), et la Communauté de communes du Pont du Gard (15 M€). Côté emploi, l'agglomération accueille 35 000 actifs résidant dans une autre intercommunalité sur les 87 200 emplois répartis dans les 16 communes du Grand Avignon.

Part de la richesse dégagée par les établissements de la sphère productive	35 %
Part des retraites, rentes dans le revenu disponible des ménages	30 %
Part de la masse salariale produite par les établissements qui relèvent du secteur public	34 %
Part des prestations dans le revenu disponible des ménages	7,3 %

Source : Insee, DADS 2014

**Terre de Provence plus que jamais tournée vers Avignon**

2

Des trois intercommunalités du Pays d'Arles, c'est celle de Terre de Provence qui est la plus interdépendante avec le Vaucluse. Dans ce territoire, 69 % des salaires des habitants proviennent de l'extérieur dont 118 M€ ayant pour origine la seule Communauté d'agglomération du Grand Avignon qui représente 26,48% de ces apports extérieurs. Bien au-dessus de la Métropole Aix-Marseille (11,91%) ou Arles-Crau-Camargue dont l'apport s'élève à 17,5 M€, soit autant que ce qui serait de prélevé en plus par la Métropole où les taux de fiscalité y sont plus élevés. Un rapprochement avec le Vaucluse, qui compte deux MIN (Marché d'intérêt national) à Avignon et Cavallon, pourrait permettre de jouer en équipe avec celui de Châteaurenard plutôt que de se concurrencer. Ce dernier, que Terre de Provence entend développer dans le cadre d'une politique d'investissement ambitieuse pourrait ainsi profiter du transfert d'une partie des activités de celui d'Avignon, qui se transforme peu à peu avec succès en centre d'affaires. Il pourrait également miser sur la complémentarité avec le projet Natura'Lub de Luberon Monts de Vaucluse davantage porté sur les biosolutions et l'économie circulaire dans le domaine agricole.

Part de la richesse dégagée par les établissements de la sphère productive	56 %
Part des retraites, rentes dans le revenu disponible des ménages	26 %
Part de la masse salariale produite par les établissements qui relèvent du secteur public	15 %
Part des prestations dans le revenu disponible des ménages	5 %

Source : Insee, DADS 2014



### Quid de Pertuis et du Sud-Luberon ? 3

Si la logique des bassins de vie doit être mise en avant pour imaginer un nouveau territoire regroupant Pays d'Arles et Vaucluse, elle doit aussi prévaloir à l'Est du département. Pertuis figure déjà dans la Métropole Aix-Marseille. Cela n'est d'ailleurs pas sans problèmes puisque la commune vauclusienne, au même titre d'ailleurs que la commune de Saint-Zacharie dans le Var, relèvent aujourd'hui chacune du Conseil départemental de leur département administratif. Or, constitutionnellement, elles ne peuvent pas relever à la fois des prérogatives de leur département et de celles qui devraient être transférées par le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône à la Métropole. Ainsi, un habitant de Pertuis ne pas relever du RSA du Conseil départemental de Vaucluse et de celui de la Métropole Aix-Marseille. La pleine fusion entre la Métropole d'Aix-Marseille et le département des Bouches-du-Rhône nécessiterait préalablement une intégration de Pertuis et Saint-Zacharie au département des Bouches-du-Rhône, pour supprimer tout risque constitutionnel de doublon de compétence. Or, cette intégration ne peut se faire qu'en suivant la procédure de l'article L3112-1 du Code des collectivités locales. Cela signifie donc qu'il faut demander l'accord préalable aux Conseil départementaux du Vaucluse et Var. De fait, si les frontières bougent d'un côté, elles peuvent aussi évoluer dans l'autre sens. Et ce, d'autant plus que la Communauté territoriale Sud-Luberon est clairement tournée vers Aix-Marseille (61,3% des salaires de ses résidents en proviennent).

### **Arles-Crau-Montagnette** 4

A peu de chose près, le profil d'Arles-Crau-Montagnette est celui qui se rapproche le plus de celui du Grand Avignon concernant la répartition de l'origine des revenus. Notamment en matière de prestations, ce qui induit toutefois un plus faible niveau de vie que le reste de la région. Les actifs-résidents d'Arles-Crau-Montagnette tirent 18,42 M€ des emplois qu'ils occupent dans le Grand Avignon. A l'inverse, le flux de masse salariale de ceux qui résident à Avignon et travaillent à Arles s'élève à 7,84 M€.

Part de la richesse dégagée par les établissements de la sphère productive	36 %
Part des retraites, rentes dans le revenu disponible des ménages	31 %
Part de la masse salariale produite par les établissements qui relèvent du secteur public	31 %
Part des prestations dans le revenu disponible des ménages	7,8 %

Source : Insee, DADS 2014

### **Bientôt une hydre de 5 000 km<sup>2</sup> ?** 5

Déjà unité urbaine la plus importante de France avec ses 92 communes s'étendant sur près de 3 000 km<sup>2</sup>, la Métropole Aix-Marseille-Provence pourrait atteindre plus de 5 000 km<sup>2</sup> en englobant la totalité du département. De quoi inquiéter les 29 communes du Pays d'Arles, soucieuses de préserver leur identité et leur proximité, et encore à l'écart de ce mastodonte regroupant déjà près de 92% de la population départementale (soit près de 1,8 million d'habitants).



Source : Insee, DADS 2014

### **Communauté de communes du Pont du Gard** 6



La Communauté de communes du Pont du Gard (CCPG) est certainement, avec la Communauté d'agglomération Terre de Provence, la plus dépendante du Vaucluse sans y appartenir. Cette dernière bénéficie ainsi d'un flux de masse salariale de 38,2 M€ en provenance du Grand Avignon. C'est largement plus que Arles-Crau-Camargue (8,5 M€) et même Nîmes-Métropole (30 M€) faisant de cette zone un territoire davantage vauclusien que gardois. Dans l'autre sens, la CCPG génère 15 M€ vers Avignon, 11 M€ vers Nîmes et 3 M€ vers Arles. Un lien avec le Vaucluse renforcé encore davantage à l'Est de cette EPCI avec la présence du 3<sup>e</sup> pont sur le Rhône du bassin de vie de la cité des papes. Un ouvrage d'art entre Aramon et Barbentane illustrant parfaitement les incohérences des découpages administratifs actuels puisqu'il relie deux départements (le Gard et les Bouches-du-Rhône et même une autre région : l'Occitanie) où ne figure même pas Avignon. Preuve également de l'influence d'Avignon sur cette zone, 75% du trafic de l'échangeur de l'autoroute A9 à Remoulins prend la direction du chef-lieu du Vaucluse traçant ici la frontière entre les bassins de vie de Nîmes et d'Avignon. Un rapprochement avec le Grand Avignon n'est d'ailleurs désormais plus impossible, surtout depuis que l'intercommunalité a perdu l'importante manne financière que représentait la centrale thermique EDF d'Aramon. Plusieurs communes ne seraient ainsi pas insensibles à la sécurité budgétaire que représenterait une agglomération et songeraient à rejoindre les 7 communes gardoises (Les Angles, Roquemaure, Rochefort-du-Gard, Saze, Pujaut, Sauveterre et Villeneuve-lès-Avignon) déjà présentes au sein du Grand Avignon.

### **Vallée des Baux Alpilles** 7

Si Vallée des Baux Alpilles profite de la proximité économique d'Aix-Marseille (23,9% de flux entrants de masse salariale), Arles-Crau-Camargue-Montagnette (17,2%) puis le Grand Avignon arrivent juste derrière avec l'équivalent de 14,19 M€.

Part de la richesse dégagée par les établissements de la sphère productive	28 %
Part des retraites, rentes dans le revenu disponible des ménages	33 %
Part de la masse salariale produite par les établissements qui relèvent du secteur public	13 %
Part des prestations dans le revenu disponible des ménages	3,5 %

Source : Insee, DADS 2014

**Interview**

# La métropolisation ? Une chance pour faire bouger les lignes



**Maurice Chabert**  
rentrera-t-il dans l'histoire  
comme celui qui aura su  
faire bouger des lignes  
vieilles de plus de 200 ans ?

**Conscient que son département dispose d'une opportunité unique de bousculer l'héritage de frontières aujourd'hui complètement dépassées, Maurice Chabert entend s'opposer à la course au gigantisme de la Métropole Aix-Marseille. Pour le président du Conseil départemental de Vaucluse, ce bouleversement administratif représente l'occasion de redéfinir un nouveau territoire, de la Drôme provençale à la Camargue. Un espace répondant enfin à la réalité des bassins de vie qui le composent, sans oublier d'y inclure, principe de solidarité oblige, les territoires périphériques beaucoup plus ruraux. Peut-il alors rentrer dans l'histoire comme celui qui aura su faire bouger des lignes vieilles de plus de 200 ans ?**

■ L'avenir des départements semble s'inscrire en pointillé aujourd'hui. Quel est celui du Vaucluse ?

« Le gouvernement ne donne pas l'impression de savoir où il va aux niveaux national, régional et même local. A ce jour, personne ne sait si les départements vont disparaître ou non. Si certains sont prêts à fusionner, d'autres ne veulent pas bouger. Quelles que soient ces mutations, tout cela dépendra de nombreux critères : géographiques, démographiques, économiques... Ce qui est sûr, c'est que de nombreux cas de figure se présenteront et qu'il faudra que l'on laisse les territoires s'adapter à leur réalité. Il est nécessaire que l'on penche pour une loi « à la carte », car il ne sera pas possible d'imaginer les mêmes découpages administratifs dans les grandes zones urbaines et les secteurs ruraux. »

■ La métropolisation représenterait-elle un danger ?

« Par le passé nous avons connu une 4e République rurale, j'ai l'impression que l'on rentre désormais dans une nouvelle République urbaine. Ainsi, ceux qui vont décider de notre avenir n'ont jamais, dans leur très grande majorité, exercé de pouvoir exécutif, ni dans une petite commune rurale, où il faut se battre pour conserver un maximum de services de proximité, ni dans une commune plus urbaine où il faut gérer parfois des quartiers difficiles. »

« Aujourd'hui, la tendance qui se dessine et celle qu'avait évoqué le candidat Macron : créer une grande métropole marseillaise calquée sur le contour du département des Bouches-du-Rhône. Mais les trois EPCI (Etablissement public de coopération intercommunal) entre Arles et le nord des Bouches-du-

Rhône n'en veulent pas et on les comprend. Ils penchent plutôt pour une solution qui consisterait à créer une sorte de mini-département. Une alternative qui me semble cependant très difficile à mettre en œuvre. »

■ Pourtant, cette possible phase de recomposition ne pourrait-elle pas présenter une opportunité d'imaginer de nouvelles frontières correspondant à la réalité des bassins de vie de ce territoire ?

« Aujourd'hui on arrive à Avignon, on passe à Villeneuve-lès-Avignon, on se retrouve ensuite à Saint-Rémy-de-Provence... Au final, on ne sait plus trop où l'on se trouve. Même le district de football vient de changer de nom pour se rebaptiser 'Grand Vaucluse' alors que

qui débordent, en réalité, largement les frontières de notre département. Alors, oui, je suis pour un Grand Vaucluse à l'échelle de l'aire d'influence économique, démographique, touristique et culturelle de ce territoire qui s'étend aussi au Gard rhodanien, au nord des Bouches-du-Rhône et à la Drôme provençale. Il y a ce grand Delta et, nous, nous sommes en plein milieu. C'est comme cela. »

■ Ne craignez-vous pas d'effrayer vos voisins avec cette idée de 'Grand Vaucluse' ?

« Eux, comme nous, ne veulent pas être mangés par la métropole marseillaise et nous avons suffisamment d'atouts et de richesses pour nous développer. Je comprends cependant que les EPCI du nord des

tous les financements iront vers la métropole... Pour notre part, nous sommes déjà habitués à faire des économies. Et, malgré tout, depuis 3 ans nous avons maintenu l'investissement en maîtrisant le niveau de nos emprunts. Nous avons même la capacité d'accélérer nos investissements car nous sommes très peu endettés. »

*« Ceux qui vont décider de notre avenir n'ont jamais, dans leur très grande majorité, exercé de pouvoir exécutif. »*

■ Justement, qu'elle est la situation des finances du Département ?

« Nous avons perdu 60 M€ de dotations en quelques années. Il y a donc eu une nécessité à faire des économies. Depuis 2015, nous avons diminué de 20,7% les frais de fonctionnement des services afin d'économiser 7,1 M€. Par soucis d'économie toujours, nous avons aussi supprimé les jobs d'été (300 000€ par an). Nous disposons aussi d'une excellente capacité de désendettement équivalent à 2,8 années alors que le seuil d'alerte se situe à 10 ans. Du coup, notre dette par habitants (365€) est largement inférieure à la moyenne des départements comparables au nôtre (500€) alors que nous affichons la fiscalité la plus basse par rapport à nos voisins, hormis les Bouches-du-Rhône. Tout cela, ne nous empêche cependant pas de poursuivre une politique d'investissement très élevée. Après 83,5 M€ l'an dernier, nous avons inscrit au budget 2018 un montant de 96 M€ d'investissements. »

■ Comment se traduit cet engagement pour les collectivités ?

« Nous consacrons une enveloppe de 20,2 M€ sur trois ans pour les communes rurales, une autre de près de 6 M€ pour les communes moyennes et, enfin, une dernière

*« Il n'est pas possible d'imaginer les mêmes découpages administratifs dans les grandes zones urbaines et les secteurs ruraux. »*

les équipes de football de Nyons, Châteaurenard ou bien encore des Angles y jouent. Et c'est la même chose pour le rugby. Idem dans la presse où les différents quotidiens régionaux locaux proposent des éditions estampillées 'Vaucluse'

Bouches-du-Rhône soient réticents à nous rejoindre à court terme, mais à moyen terme, d'ici 4 ou 5 ans, ils seront perdants, notamment au niveau des dotations. Pour l'instant, ils ne sont pas habitués à faire des économies. Mais quand

d'un montant de 9 M€ pour les EPCI. Ces participations financières, mises en place dans le cadre d'une contractualisation, permettent aux collectivités de prévoir leurs investissements sur plusieurs années. Si elles font leurs travaux dans les 18 mois, elles peuvent être payées plus rapidement. Enfin, 10% de notre aide doivent impérativement être destinés à des projets portant sur le patrimoine. Au final, notre soutien aux communes et aux intercommunalités entraîne un effet de levier équivalent à 100 M€ d'investissements non délocalisables. »

#### ■ C'est la fin du saupoudrage budgétaire ?

« Quand il y a moins de moyens, il faut faire des investissements de bon sens. Aujourd'hui, quand vous faites une route ou un collège il faut le faire au bon endroit et pas là où cela fait plaisir à tel ou tel élus de gauche ou de droite. Donc, maintenant, le saupoudrage c'est fini d'autant plus que lorsqu'il n'y a plus d'argent c'est plus facile de dire non ! J'ai été élue au bon mo-

d'une des casernes dans lesquelles nous n'aurions pas investi, faute de volontaires. Nous allons faire pareil à Althen-des-Paluds et à Entraigues-sur-la-Sorgue, à Gigondas, Vacqueyras et Sablet. Le tout, chaque fois, en accord avec les pompiers et les élus de ce territoire. »

#### ■ Vous semblez accorder une très grande importance à la proximité ?

« Nous sommes une collectivité indispensable à la cohésion sociale des habitants et à la bonne marche des territoires. C'est cette proximité que nous défendons. C'est d'ailleurs pour cela que nous avons initié l'élaboration d'un schéma départemental d'amélioration de l'accès des services au public. Ce document a pour vocation d'établir un état des lieux du maillage sur les territoires, d'un ensemble de services au public jugés essentiels pour les habitants, tant pour leur vie quotidienne que pour un certain nombre de services déterminants liés à la santé ou à l'accès aux droits sociaux. Ce schéma a pour objectif de qualifier et renforcer les services

*« Eux, comme nous, ne veulent pas être mangés par la métropole marseillaise. »*

ment. Avant il y avait un renouvellement de la moitié de l'assemblée départementale tous les trois ans. Cela pouvait pousser les anciens présidents à vouloir faire plaisir à tout le monde. En étant maintenant élue pour six ans j'ai dorénavant le temps d'arbitrer et de prendre les bonnes décisions. »

#### ■ Comment vous y prenez-vous pour réaliser d'autres économies ?

« C'est dans cette logique que nous mutualisons les centres de secours des sapeurs-pompiers comme nous le faisons actuellement à Mondragon, Mornas et Piolenc. Cela permet de réaliser des économies mais aussi de mieux équiper la caserne en véhicules d'intervention et de secours, notamment une ambulance dont aucun des trois sites ne disposait jusqu'alors. Par ailleurs, cela permet de réunir les effectifs de pompiers volontaires et d'éviter la fermeture, d'ici quelques années,

au public dans les zones rurales et même urbaines présentant des déficits notables d'accès aux services sur l'ensemble du département, afin d'assurer un égal accès aux services pour l'ensemble de la population du Vaucluse. »

« C'est ce soucis de proximité qui nous anime quand nous mettons en place - avec 14 ans d'avance ! - notre programme de déploiement du très haut débit dans tout le Vaucluse et quand nous donnons les moyens nécessaires à notre agence Vaucluse Provence attractivité afin de poursuivre le développement économique et touristique de notre département. Ce sont des soucis de solidarité, enfin, qui nous poussent à ne pas vouloir devenir la banlieue d'Aix-Marseille et être aux côtés de territoires qui ont besoin de nous comme le plateau de Sault, l'Enclave des Papes ou les Monts de Vaucluse. »

*Propos recueillis par Laurent Garcia*

## Des territoires de plus interconnectés

Dans plus de la moitié des intercommunalités de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, les salaires perçus par les habitants proviennent majoritairement d'emplois situés à l'extérieur. Selon l'étude que vient de publier l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) Paca, près de deux millions d'habitants ont un emploi en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Parmi eux, un sur cinq quitte chaque jour son territoire de résidence pour aller travailler dans une autre intercommunalité. Ces déplacements créent des liens économiques entre territoires. Les salaires versés aux actifs qui ne travaillent pas dans leur intercommunalité de résidence représentent 28% de la masse salariale totale.

Si les territoires de l'Est des Bouches-du-Rhône et d'une bonne partie du Var sont respectivement sous l'influence des métropoles de Marseille et Toulon, ceux de l'espace rhodanien sont pour la plupart dépendants des salaires versés par les établissements de la Communauté d'agglomération du Grand Avignon.

Le Grand Avignon a la particularité d'être un territoire plus interdépendant que les trois métropoles régionales (Marseille, Toulon et Nice). En effet, 36% des salaires perçus par ses résidents proviennent d'établissements d'autres territoires (contre 14% en moyenne dans les trois métropoles) tandis que près de la moitié des salaires versés par ses établissements est destinée à des actifs n'habitant pas sur son territoire.

Ainsi, dans le tableau ci-dessous, la communauté de communes Territoriale Sud-Luberon est la plus dépendante des salaires provenant de l'extérieur (83%). Des salaires provenant pour 61,3% de la métropole d'Aix-Marseille. Pour sa part, le Grand Avignon est le principal pourvoyeur extérieur de salaires pour les résidents des Sorgues du Comtat, de Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse, de Terre de Provence, de la Cove (Communauté d'agglomération Ventoux Comtat-Venaissin), de Pays de Rhône et Ouvèze, de Ventoux Sud, de la Communauté de communes du pont du Gard et de la Communauté d'agglomération du Gard rhodanien. L'agglomération de la cité des papes figure en 2<sup>e</sup> position pour la part des salaires provenant de l'extérieur dans les territoires de Luberon-Monts de Vaucluse, d'Aygues-Ouvèze en Provence et de Ventoux Sud. Sa participation est également significative dans les secteurs d'Arles-Crau-Camargue-Montagnette (18,42 M€) et de Vallée des Baux-Alpilles (14,19 M€).

INTERCOMMUNALITÉS	PART DES SALAIRES PROVENANT DE L'EXTÉRIEUR	PRINCIPALE EPCI D'ORIGINE DES FLUX DE MASSE SALARIALE (PART EN %)
CC Territoriale Sud-Luberon	83 %	Métropole d'Aix-Marseille-Provence (61,3 %)
CC Aygues-Ouvèze en Provence (CCAOP)	80 %	Pays de Rhône et Ouvèze (23,5 %)
CC Ventoux Sud	77 %	Cove (28,6 %)
CC des Sorgues du Comtat	74 %	Grand Avignon (38,3 %)
CC Rhône-Lez-Provence	70 %	Drôme Sud Provence (26 %)
CC du Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse	70 %	Grand Avignon (28 %)
CA Terre de Provence	69 %	Grand Avignon (26,5 %)
CC Vallée des Baux-Alpilles	69 %	Métropole d'Aix-Marseille-Provence (23,9 %)
CC des Pays de Rhône et Ouvèze	60 %	Grand Avignon (18,5 %)
CC Enclave des Papes-Pays de Grignan	57 %	NC*
CA Ventoux-Comtat-Venaissin (Cove)	56 %	Grand Avignon (20,1 %)
CA Luberon Monts de Vaucluse	55 %	Métropole d'Aix-Marseille-Provence (16,5 %)
CC Pays Vaison Ventoux (Copavo)	50 %	NC*
CA d'Arles-Crau-Camargue-Montagnette	44 %	Métropole d'Aix-Marseille-Provence (22,9 %)
CC Pays d'Apt-Luberon	37 %	NC*
CA du Grand Avignon (Coga)	36 %	NC*
Métropole d'Aix-Marseille-Provence	10 %	NC*

*Source : Insee, DADS 2014 – \*NC (non communiqué)*

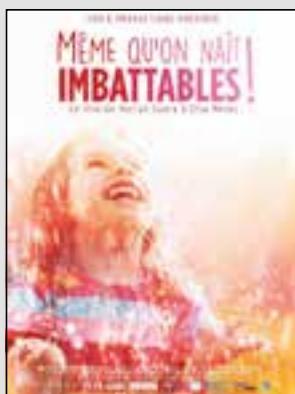


[www.capitolestudios.com](http://www.capitolestudios.com)

Z.I. de St Tronquet - Avignon Nord - Le Pontet

**Semaine du 26 septembre au 2 octobre 2018**

### MÊME QU'ON NAÎT IMBATTABLES !

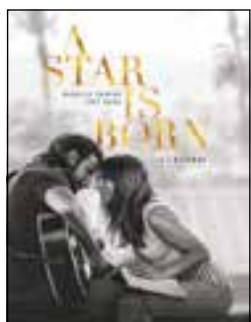


Dimanche  
30 septembre  
à 10h45

EN PRÉSENCE DE  
MARION CUERK,  
ELSA MOLEY ET  
BRIGITTE ORIOL



**AVANT-PREMIÈRE**  
**ALAD'2**  
Dimanche 30 septembre à 15h20

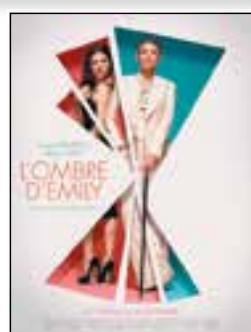


**AVANT-PREMIÈRE**  
**A STAR IS BORN**  
Mardi 2 octobre à 19h15



### CINÉ CULTE MARATHON HARRY POTTER

Samedi 14 et dimanche 14 octobre  
Réservez vite vos places  
sur Internet !



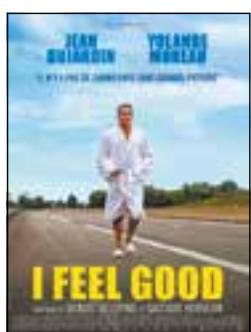
### NOUVEAUTÉ L'OMBRE D'EMILY

En V.E. Tous les jours à 13h45  
16h30 - 19h15 - 22h05  
+ dim à 10h45  
En V.O.S.T. jeu-mar à 19h15



### NOUVEAUTÉ LA PROPHÉTIE DE L'HORLOGE

Tous les jours à 13h10 - 15h20  
17h45 - 19h45 - 22h10  
+ dim 13h30



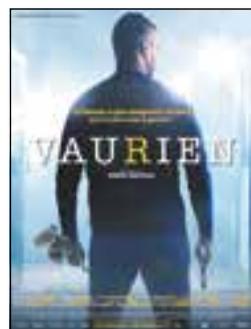
### NOUVEAUTÉ I FEEL GOOD

Tous les jours à 14h00 - 16h45  
19h30 - 22h05 + dim à 10h45



### LA NONNE

Tous les jours à 13h15 - 15h20  
17h30 - 19h45 - 22h15  
+ dim à 10h30



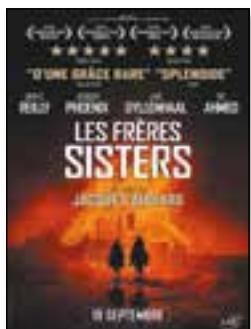
### VAURIEN

Tous les jours à 19h45 (sauf mar)  
22h15



### LE POULAIN

Tous les jours à 13h05 - 15h20  
17h30



### LES FRÈRES SISTERS

Tous les jours à 13h45 - 16h30  
19h15 - 22h05 + dim à 10h45



### L'AMOUR EST UNE FÊTE

Tous les jours à 13h45 - 16h30  
19h15 (sauf jeu-mar) - 22h05  
+ dim à 10h45



### PREMIÈRE ANNÉE

Tous les jours à 13h15 - 15h20  
(sauf dim) - 17h45 - 19h45 - 22h00  
+ dim 11h00



### LES DÉGUIS

Tous les jours à 13h15 - 15h20  
17h45 - 19h45 - 22h00  
+ dim 11h00



### ET TOUJOURS À L'AFFICHE...

- BLACKKKLANSMAN
- LES INDESTRUCTIBLES 2
- HOTEL TRANSYLVANIA 3
- PHOTO DE FAMILLE
- EN EAUX TROUBLÉES



## Cinéma

# Le temps, le plus grand trésor

Cette aventure magique raconte le récit frissonnant de Lewis, 10 ans, lorsqu'il part vivre chez son oncle dans une vieille demeure dont les murs résonnent d'un mystérieux tic-tac. Les premières images nous emmènent dans une inquiétante demeure tenue par Jonathan, un authentique magicien. Hébergé par Jonathan, son neveu Lewis découvre ce monde enchanté et jusque-là sans danger. Le jeune garçon comprend rapidement que le sorcier Isaac Izard, propriétaire de la demeure, met au point un plan machiavélique. Une course contre la montre s'engage dans la maison, qui cache de nombreux secrets dans ses murs.

*'The house with a clock in its walls'. 'La prophétie de l'horloge'. Un long métrage réalisé par Eli Roth avec Jack Black, Cate Blanchett, Owen Vaccaro, Sunny Suljic, Colleen Camp. Durée : 1h46. Genre : fantastique, famille. Sortie nationale mercredi 26 septembre.*



## Vibrations Prolongation

La Ville d'Avignon et Avignon Tourisme (Société d'économie mixte de la Ville d'Avignon et de l'Office de tourisme) ont décidé de prolonger le spectacle monumental à 360° créé par Spectaculaires et les allumeurs d'images. Les tableaux s'enchaînent, projetés tous les soirs sur les 4 façades de la cour d'honneur du palais des papes à Avignon. Une expérience visuelle et musicale onirique immersive. Plus de 25 000 spectateurs ont assisté au spectacle depuis le 14 août dernier. Ils évoquent un 'spectacle envoûtant, la grandeur et majesté des lieux, une belle réalisation technique destinée à toute la famille et à toutes les cultures.'

*Vibrations. Prolongation du spectacle visuel et musical jusqu'à samedi 13 octobre. 12€. Durée 30 minutes. Tous les soirs à 21h15. Palais des papes. Avignon.*





© Tedycohen &amp; Co.

**SAINT-REMY- DE-PROVENCE**  
**Danse**

Soirée en deux parties, proposée dans le cadre du Festival de cinéma israélien de Carpentras avec « Où es-tu ? » œuvre autobiographique du chorégraphe Yankalle Filter. Jean Gallois, artiste associé à Chaillot et à la maison de la danse de Lyon propose ensuite « Compact », performance technique et poétique.

**Samedi 29 septembre.**

20h30. 12€. Durée : 1h25.  
 Salle Alpilium. Avenue de Lattre-de-Tassigny.  
 06 29 19 69 78.

[www.mairie-saintremydeprovence.fr](http://www.mairie-saintremydeprovence.fr)

**PERNES-LES-FONTAINES**  
**Salon du bien-être**

La 8<sup>e</sup> édition du salon bio 'Viva au naturel', accueille plus de 40 exposants, de l'artisanat local, des producteurs, des dégustations et des conférences sur la santé, la beauté au naturel, les médecines douces, la sophrologie, la naturopathie, la réflexologie, l'hypnose...

**Samedi 29 et dimanche 30 septembre.** Entrée et conférences gratuites.  
**9h-19h.** Centre culturel des Augustins. Place Louis Giraud. Pernes-les-Fontaines. Parking gratuit. 06 24 32 74 73.  
[www.vivaunaturel.fr](http://www.vivaunaturel.fr)



© DR



© DR

**AVIGNON**  
**Espoirs lyriques**

Organisé par l'Opéra Grand Avignon, ce concours est ouvert aux candidats âgés de 16 à 26 ans. Objectif ? Inviter de jeunes artistes à exprimer leur talent lyrique. Cette 4<sup>e</sup> édition est parrainée par l'actrice Julie Depardieu avec Raymond Duffaut à la présidence du Jury qui décernera 11 prix. Demi-finale vendredi 28 septembre accessible si billet du samedi 29 septembre acheté.

**Finale samedi 29 septembre.**  
**20h. 15€.** Opéra Confluence. Quartier Courtine TGV. [www.operagrandavignon.fr](http://operagrandavignon.fr)

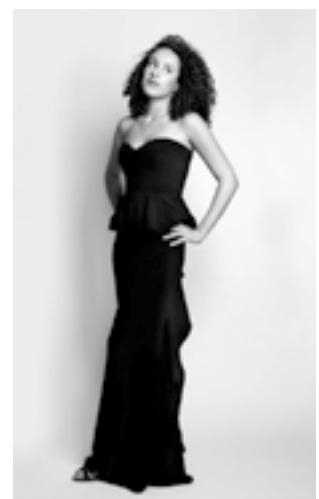
**AVIGNON**
**Jazz, Hip hop, rap**

Le théâtre des Doms lance sa saison avec, une fois n'est pas coutume, un concert dans la cour du théâtre. Le SilverRat Band arrive avec une musique énergique et inventive. Une rencontre entre jazz et hip hop, un flow groovy et rafraîchissant, des créations atypiques par leur orchestration : 3 souffleurs, voix, batterie.

**Vendredi 28 septembre.**  
**19h.** Entrée libre. Cour du Théâtre des Doms. 1 bis, rue des Escaliers des Doms. Bar et petite restauration. 04 90 14 07 99.  
[www.lesdoms.eu](http://www.lesdoms.eu)



© DR



© DR

**GORDES**  
**Concert d'automne**

La mezzo-soprano Adèle Charvet et le pianiste Florian Caroubi donneront un concert dans le cadre des 'Saisons de la Voix'. Ces deux prestigieux artistes, à la carrière internationale, explorent le répertoire intime des grands maîtres des 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles. Au programme de ce concert varié ? Des airs et mélodies de Britten, Debussy, Fauré, Hahn, Poulenc et Bizet.

**Dimanche 30 septembre.**  
**18h. 15 et 20€.** Hôtel de Ville. Espace Simiane. Gordes. 04 90 71 32 01. [placeminute.com](http://placeminute.com)

## Ventes aux enchères Autos et motos de collection

**P**atrick Armengau, commissaire-priseur de l'Hôtel des ventes d'Avignon propose à la vente des autos et motos de collection. Parmi les petits bijoux à 4 roues évidemment cette Porsche 944 S2 cabriolet d'un blanc immaculé à piquer les yeux sous ce soleil non plus estival mais automnal. Seulement 6 059 exemplaires ont été fabriqués entre juillet 1989 et 1991. La sellerie ainsi que la capote sont impeccables et l'auto a régulièrement été entretenue par le réseau Porsche. Sa mise à prix est comprise dans une fourchette de 20 000 à 25 000€. Il y a aussi cette magnifique Peugeot

177B Torpedo standard 1925 de 7cv, 4 places. Le véhicule en état parfait de marche a régulièrement été entretenu par son propriétaire. La capote en alpaga est, elle aussi, irréprochable. Elle est mise à prix entre 8 000 à 10 000€. Il y a aussi cette Citroën 10HP type B12 de 1926. Le véhicule d'agrément a été lui aussi très bien entretenu et pourra atteindre la vitesse maximale de 75km/h en ligne droite. Sa mise à prix est dans la même fourchette que le véhicule précédent. Quelques messieurs de ma connaissance craqueraient bien pour cette Lancia Delta HF intégrale de 1989, moteur 8 soupapes, dont le constructeur fut 11 fois champion du monde des rallyes ! Une jolie 'caisse' dont la mise à

prix sera déterminée à partir de 10 000 -12 000€. Et pourquoi pas cette fabuleuse Renault 5 Alpine turbo de 1983 qui succéda à l'aire des Gordini ? Elle est même équipée de quatre jantes Gotti et pneus neufs. Sa mise à prix ? A partir de 8 000-12 000€. Perso, je raffole toujours autant de l'Austin mini XL 2510, petit joyau né à la fin des années 1950. La petite icône citadine qui arbore l'Union Jack, a été bien entretenue et devrait très vite partir avec sa mise à prix comprise entre 3 000 et 4 000€. Mais je ne vous ai pas tout dit ! Cette vente compte aussi 2 monstres sacrés ! Une, non LA Porsche 911 SC 3.2L Carrera jubilé de 1988. Elle appartient à une série rarissime de 875 exemplaires ! Compter tout de même une mise aux enchères à partir de 60 000 à 65 000€. Mais bon, ça n'arrive qu'une fois dans une vie ! Et pour les amoureux de Ferrari le compte est bon avec cette 360 Modena de 1999 avec une mise à prix convenue entre 48 000 et 52 000€. Côté moto ?



Que du beau ! Avec évidemment les irremplaçables Suzuki comme cette belle sportive Suzuki T500 de 1972 touchable à partir de 5 000/6 000€. Les Kawa ne sont pas en reste, avec, notamment la Kawasaki 500 H1 'Faiseuse de veuves' de 1971 qui participa au Bol d'or de 1969 et mise à prix à partir de 8 000/10 000€. Une vente aux enchères exceptionnelle pour le plaisir, tout simplement. Vente aux enchères d'autos et de



**ANNONCES LÉGALES VAUCLUSE**

Dans le cadre de la transparence de la vie économique, les parutions des annonces judiciaires et légales sont régies par arrêtés du ministère de la Culture et de la Communication (Arrêté du 21 décembre 2017), qui fixe les règles de présentation ainsi qu'une tarification obligatoire qui s'impose à tous les titres d'un même département. Soit 4,16 € HT la ligne.

**NOUS RECEVONS VOS ANNONCES LÉGALES JUSQU'AU VENDREDI 12H POUR PARUTION LE MARDI**

■ e-mail : al@pa84.com ■ Tél. 04 90 16 54 03 ■ Fax 04 90 16 54 01 ■ www.echodemardi.com



L'intégralité des annonces légales parues depuis le 11.2010 dans la presse quotidienne et hebdomadaire habilitée est consultable en permanence et librement sur actulegales.fr



Nous nous chargeons de vos annonces à faire paraître dans la France entière, notamment chez nos confrères appartenant comme nous à la presse économique au sein du Réso Hebdo Eco.

**CONSTITUTIONS**

**SOCIETE D'AVOCATS  
MARIOTTI-MADELAINE**  
2 Ave de L'Arrouaise  
84000 AVIGNON

Suivant acte SSP en date à AVIGNON du 19.07.2018, il a été constitué sous la dénomination ci-dessous une société d'exercice libéral par actions simplifiée unipersonnelle (**SELASU**) régie par la Loi et les dispositions réglementaires en vigueur, dont les caractéristiques sont les suivantes :

**DENOMINATION : SOURIRE D'ENFANTS**

**CAPITAL** : 5 000 euros composé uniquement d'apports en numéraire

**SIEGE SOCIAL : AVIGNON (84000) 59 bis Avenue de la Folie**

**OBJET** : La société a pour objet l'exercice seul ou en commun de la profession de chirurgien-dentiste, telle qu'elle est définie par les dispositions légales et réglementaires en vigueur.

**DUREE** : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS près le Greffe du Tribunal de Commerce d'AVIGNON.

**PRESIDENT** : Madame le Docteur Claire GEORGES, épouse AUBIN, demeurant à ARAMON (30390), 299 D Chemin de la Croix de Gabure,

**CONDITIONS D'ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET EXERCICE DU DROIT DU VOTE** : Tout associé a le droit de participer aux assemblées générales et aux délibérations personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre de ses actions, sur simple justification de son identité, dès lors que ses titres sont inscrits en compte à son nom. Chaque action, qu'elle soit de capital ou d'industrie, donne droit à une voix.

**CLAUSES RESTREIGNANT LA TRANSMISSION DES ACTIONS** : Les cessions d'actions par l'actionnaire unique sont libres. En cas de pluralité d'actionnaires, les actions ne peuvent être cédées à titre onéreux ou gratuit, à un tiers étranger à la société, à l'ascendant, descendant ou au conjoint de l'associé cédant, et même entre actionnaires, qu'avec l'agrément des actionnaires donné en assemblée générale spéciale, à la majorité des deux tiers des porteurs d'actions exerçant la profession au sein de la société.

La Présidente

3829011

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à AVIGNON en date du 17/09/2018, il a été constitué une **société par actions simplifiée** présentant les caractéristiques suivantes :

**DENOMINATION : AGRICULTURE DU SUD,**

**SIEGE SOCIAL** : 4 rue François de Royers de la Valenière, Bât. A, résidence Berthelot à AVIGNON (Vaucluse)

**OBJET** : prestations de service et tous travaux d'agriculture, commerce de gros de fruits et légumes ;

**DUREE** : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

**CAPITAL** : 2 000 euros

**DIRECTEUR GENERAL** : Madame Manon DELEAU, demeurant 4 rue François de Royers de la Valenière, Bât. A, résidence Berthelot à AVIGNON (Vaucluse)

**AGREMENT** : En cas de pluralité d'associés, toutes les cessions d'actions à des tiers seront soumises à l'agrément des associés.

**IMMATRICULATION** : au registre du commerce et des sociétés d'Avignon Pour avis, le représentant légal 3829024

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LA TOUR D'AIGUES du 18 septembre 2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme sociale** : Société à responsabilité limitée

**Dénomination sociale** : SUR LE POUCE

**Siege social** : 6 ZA du Revol, 84240 LA TOUR D'AIGUES

**Objet social** : Snack, service traiteur, location de salles

**Durée de la Société** : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

**Capital social** : 5 000 euros  
**Gérance** : Madame Nathalie CHANAUD, demeurant Chemin du Piémont 84240 LA TOUR D'AIGUES, assure la gérance.

**Immatriculation** de la Société au Registre du commerce et des sociétés de AVIGNON.

Pour avis  
La Gérance  
3829019

Suivant acte sous seing privé en date à Avignon du 07/09/2018 il a été constitué une **société à responsabilité limitée** présentant les caractéristiques suivantes : **DENOMINATION : NEGOCE France INTERNATIONAL** Nom commercial : Groupe NFL. **SIEGE SOCIAL** : 2 Place Alexandre Farnèse 84000 Avignon. **OBJET SOCIAL** : commerce de biens non réglementés, pièces détachées et voitures accidentées, matériel paramédical d'occasion (export en Afrique), lavage de voitures, métaux précieux, tous services non réglementés aux entreprises et aux particuliers, animation des produits sur stand, nettoyage courant. **DUREE** : 99 ans. **CAPITAL SOCIAL** : 1 000 €. **GERANT** : M. Kenan Seraphin demeurant à 6 bd Marcel Combe 84000 Avignon. LA société sera **immatriculée** au RCS d'Avignon 3829036

Suivant acte sous seing privé en date à Le Beauzet du 18/09/2018 il a été constitué une **société à responsabilité limitée** présentant les caractéristiques suivantes : **DENOMINATION : LUCAN PROVENCE**. **SIEGE** : 469 chemin du Fraischamp 84210 Le Beauzet. **OBJET** : Vente de produits alimentaires et non alimentaires non réglementés, et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement. **DUREE** : 99 ans. **CAPITAL** : 5 000 €. **GERANT** : M. Guillaume BRETILLARD demeurant 469 chemin du Fraischamp 84210 Le Beauzet. La société sera **immatriculée** au RCS d'Avignon. 3829020

Par acte SSP du 17/09/2018, il a été constitué une **SCI** ayant les caractéristiques suivantes : **Dénomination : FOR-IMMO2**. **Objet social** : L'acquisition, l'administration et la gestion, par la location ou autrement, de tous immeubles et biens immobiliers. **Siege social** : 240 ALLEE FLANDRE DUNKERQUE, 84190 Beaumes-de-Venise. **Capital** : 1000 €. **Durée** : 99 ans. **Gérance** : M. MATHET YANNICK, demeurant 240 ALLEE FLANDRE DUNKERQUE, 84190 Beaumes-de-Venise. **Clause d'agrément** : Les parts sociales ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, quelle que soit la qualité du cessionnaire, qu'avec le consentement des associés représentant plus des trois quarts des parts sociales. **Immatriculation** au RCS d'Avignon 3829024

Par acte du 01 septembre 2018, il a été constitué une **Société à responsabilité limitée** :

**Dénomination** : MHA.CA

**Capital** : 1.000 Euros

**Objet** : Exploitation d'un débit de boissons

**Durée** : 99 ans

**Siege social** : 129 avenue du Général De Gaulle 84820 VISAN

**Gérance** : Helder MARTINS, 20 lot le Sépulcre 84820 VISAN et Aida CUESTA-ALVAREZ, 20 lot le Sépulcre 84820 VISAN

**Immatriculation** au RCS de AVIGNON 3829009

Suivant acte sous seing privé à Althen des Paluds en date du 21 septembre 2018, il a été constitué pour une **durée** de 99 années, une **société à responsabilité limitée** qui sera **immatriculée** au registre du commerce et des sociétés d'Avignon et **dénommée** L.A.M.I.E. **Capital** : 4 000 Euros. **Siege social** : 504 route de Saint Jules – 84210 ALTHEN DES PALUDS. **Objet** : Artisan multirôle

**Gérant** : Monsieur MARICHY Mathieu demeurant 504 route de Saint Jules – 84210 ALTHEN DES PALUDS

Pour avis  
3829032

**MODIFICATIONS**

FIDUCIAIRE PARISIENNE  
Bagnols sur Céze  
14, avenue Paul Langevin  
30200 Bagnols sur Céze  
Tel : 04 66 90 56 60

**SUD PHOTO** Société par actions simplifiée au capital de 3 000 euros **Siege social** : 2 boulevard Louis Carpentras 84000 AVIGNON 824902175 RCS AVIGNON. L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 08/08/2018 a décidé : - de remplacer à compter du 08/08/2018 la dénomination sociale «SUD PHOTO» par «STUDIO DELES-TRADE» et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts. - de transférer le siège social du 2 boulevard Louis Carpentras, 84000 AVIGNON au 87, boulevard de la 1ère Division Blindée 84000 AVIGNON à compter du 08/08/2018, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

POUR AVIS Le Président  
3829010

**STAR FRUITS DIFFUSION**

**Société par Actions Simplifiée**  
au capital de 1.000.000 €

**Siege Social** : 145 av. de Fontvert  
84130 LE PONTET

410 036 396 RCS AVIGNON

**REALISATION D'UN APPORT PARTIEL D'ACTIF CHANGEMENT DE DENOMINATION**

Selon délibération de l'assemblée générale du 22 août 2018, il a été constaté la réalisation définitive de l'apport partiel d'actif consenti à la SAS STAR FRUITS DIFFUSION dont le siège social est à LE PONTET (84130) 145 avenue de Fontvert, immatriculée au RCS d'Avignon sous le numéro 824 580 799, ledit apport portant sur la branche complète et autonome d'activité : constitution et gestion d'un patrimoine variétal constitué de droits sur les végétaux pouvant bénéficier d'une protection juridique.

La même assemblée générale a décidé :

- Le changement de dénomination qui devient PRUMAPY en lieu et place de STAR FRUITS DIFFUSION.

- La modification de l'objet qui se rapporte désormais à la prise de participations dans toutes sociétés, à la gestion et à l'animation des sociétés constituant le groupe ainsi formé, à la définition et au contrôle de la politique du groupe et à la prestation de services de soutien en matière de conseil et de gestion.

- La prorogation de la société pour une durée de 99 ans à compter de la date d'expiration de sa durée initiale.

Comme conséquence de ce qui précède, l'assemblée générale a approuvé la modification des statuts au moyen d'une refonte globale.

Mention sera faite au RCS d'Avignon.  
Pour avis,  
3829025

Mention sera faite au RCS d'Avignon.  
Pour avis,  
3829027

La dénomination devient : SAS ANDALINE

M. Christian DUPIN, demeurant à RASTEAU (84110) 420 chemin de la Motte, a cessé ses fonctions de gérant à compter du 30 septembre 2018. A cette même date a été nommée président de la SAS ANDALINE, Madame Thi My Phuong DANDRIEUX.

Et les modalités de cession de titres désormais fixées ainsi qu'il suit : En cas de pluralité d'associés, les cessions seront libres entre eux. Les autres cessions seront soumises à l'accord préalable de la société donné par décision collective à la majorité des deux tiers.

Les dépôts légaux seront effectués au Greffe du Tribunal de Commerce d'AVIGNON.

Pour avis  
3829043

**PL.M.C. Avocats**  
658 rue Maurice Schumann  
30900 NIMES

04 66 04 94 40  
242@plmc\_avocats.com

**DELTA VALORISATION**

**Société par actions simplifiée**  
au capital de 700.000 euros

**Siege social** : Grande Grange

Chemin de la Palud  
84101 ORANGE  
RCS AVIGNON 754 085 892

Aux termes d'une décision de l'assemblée unique en date du 27/07/2018 : - Monsieur Pierre GRANGEON demeurant Grande Grange Chemin de la Palud 84100 ORANGE, a été nommé en qualité de Président en remplacement de Monsieur Nicolas MORETTI, démissionnaire ; - Madame Agnès FABRE demeurant Grande Grange Chemin de la Palud 84100 ORANGE a été nommée Directrice Générale en remplacement de Monsieur David PALOMO, démissionnaire.

Effet au 27/07/2018. RCS AVIGNON  
Pour avis  
3829025

**Régis BARRIER**  
Avocat au Barreau d'Avignon

Conseil en Droit des Sociétés  
10, Av. de la Croix-Rouge  
B.P. 40173

84008 AVIGNON Cédex

**L'AMIGI**

**Société par actions simplifiée**  
au capital de 150 000 euros

20 Place de l'Horloge  
84000 AVIGNON

819 025 453 RCS AVIGNON

Aux termes du PV de l'assemblée générale du 07/09/2018, Monsieur Serge HILAIRE, dem

# annonces légales

Les Petites affiches de Vaucluse **l'écho du mardi** n°3829 du 25 Septembre 2018

**Ministère de la culture et de la communication - Arrêté du 21/12/2017 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales Pour le département du Vaucluse le tarif à la ligne est fixé à 4,16 euros HT**

## UPCOOK

SARL au capital de 1000 €  
235 avenue de Saint Antoine  
84800 Isle sur la Sorgue -  
R.C.S. d'Avignon 833 485 428

Par décision du 20/09/2018, les associés ont nommé en qualité de gérant à compter de ce jour M. GEMO Mathieu demeurant 34 rue de Paris 77700 Bally Romainvilliers en remplacement de M. GIBON Florent. L'article 9 des statuts a été modifié. Mention sera faite au RCS d'Avignon.

Pour avis. La gérance 3829030

## Société Avignonnaise d'Hotellerie

SARL au capital de 38716,61 €  
Siège social : 4 place de l'Amirande  
84000 Avignon  
343 960 944 RCS d'Avignon

L'AG du 30/06/2018 a nommé à compter du 01/01/2018 en qualité de :

- Commissaire Aux Comptes Titulaire : KPMG, SA au capital de 5497100 euros, ayant son siège social 1300 route de l'Aérodrome CS 71536, 84916 AVIGNON CEDEX 9, 775 726 417 RCS d'Avignon, en remplacement de M. CARDIN Jean-Louis

- Commissaire Aux Comptes Suppléant : SALUSTRO REYDEL, SAS au capital de 3824000 euros, ayant son siège social 2 avenue Gambetta Tour Eghe, 92066 Paris La Défense Cedex, 652 044 371 RCS de Nanterre, en remplacement de M. BERTONI Stéphanie. Modification du RCS d'Avignon 3829038

## LE CINTO

Société par actions simplifiée  
au capital de 10.000 €  
Siège social :  
344 boulevard de la République  
84240 LA-TOUR-D'AIGUES  
839 912 508 R.C.S. Avignon

Aux termes du procès verbal du 27 août 2018, les associés ont décidé :

- de nommer en qualité de Président Mme Charlotte PEZZOTTA demeurant 10 chemin de la Tuilière - 84240 La Tour d'Aigues en remplacement de Mme Valérie GARCIN, démissionnaire à compter du 7 aout 2018,

- de transférer le siège social au 10 chemin de la Tuilière - 84240 La Tour d'Aigues.

Les statuts sont modifiés en conséquence.

Mention sera portée au RCS d'Avignon 3829003

## SCI PRALIN

SCI au capital de 1.000 €  
Siège : 177 B CHEMIN DU MEOU  
84360 LAURIS  
828641043 RCS de AVIGNON

Par délibération du 01.09.2018, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 177 B Chemin du Meou, 84360 LAURIS au 73 Cours Pourrières 84160 CUCU-RON à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au RCS d'Avignon.

Pour avis, La Gérance 3829016

## GASTINI RENOVATION CONSTRUCTION

SARL au capital de 33 500 €  
665, Chemin de Sous Ville  
84580 OPPEDÉ  
AVIGNON B 441 974 946

L'AGE du 15/07/2018 a décidé de transférer le siège du 665, Chemin de Sous Ville 84580 OPPEDÉ au Chemin des Garrigues 84220 GORDES, et de modifier l'art. 4 des statuts. 3829007

Par décisions du 07/06/2018, les associés de la société **LABORATOIRES HERBATECH**, SAS, capital 120.000 €, siège : 25 avenue des Peupliers 84110 VAISON-LA-ROMAINE, 439 074 246 RCS AVIGNON, ont pris acte de la démission, à effet du 24/01/2018 de M. Jean-Pierre HIED, Commissaire aux comptes Suppléant, et ont décidé de

nommcer en son remplacement, M. Marc CORBI, Espace Européen Ecully - 7 allée Claude Debussy 69134 ECULLY CEDEX. Mention au RCS d'AVIGNON. 3829002

Par décision du 12/09/2018, l'associé unique de la société **SPEC**, SARL au capital de 100 000 €, siège social : 641 chemin de Piolenc Maison C 84850 CAMARET SUR AIGUES, RCS AVIGNON 483 870 275, a décidé une augmentation du capital social de 200 000 euros par incorporation de réserves, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes : Ancienne mention : Capital social : 100 000 € Nouvelle mention : Capital social : 300 000 € Pour avis 3829031

Aux termes d'une délibération de la Société civile immobilière **FLORY**, au capital de 1 500 euros, siège social : 409 Chemin du Petit Flory 84270 VEDENE, 433 403 532 RCS AVIGNON, en date du 10/10/2017, l'AGE a décidé de transférer le siège social au 14 Impasse Notre Dame des 7 Douleurs 84000 AVIGNON, à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce d'AVIGNON.

Pour avis 3829035

L'AGM du 02/09/2018 de la SARL **HOTEL SAINT PAUL** au capital de 16 000 €, 542 chemin de la Mirayette, Les Valayans, 84210 PERNES LES FONTAINES, RCS Avignon 438 151 920 a décidé le transfert du siège social au 86 quai Pierre SCIZE 69005 LYON rétroactivement à compter du 01/09/2018. L'article 4 a été modifié en conséquence.

La société fera l'objet d'une immatriculation au RCS de LYON.

Pour avis 3829014

L'AGM du 02/09/2018 de la **SC ALAV** au capital de 502 800 €, 542 chemin de la Mirayette, Les Valayans, 84210 PERNES LES FONTAINES, RCS Avignon 498 717 263 a décidé le transfert du siège social au 86 quai Pierre SCIZE 69005 LYON rétroactivement à compter du 01/09/2018. L'article 4 a été modifié en conséquence.

La société fera l'objet d'une immatriculation au RCS de LYON.

Pour avis 3829022

## DISSOLUTIONS

### VALRHONE FRANCE

Société à Responsabilité Limitée en liquidation  
Capital : 7.622,45 €  
Siège social : La Font du Loup  
84350 COURTHEZON  
RCS AVIGNON - 329 142 434

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 18 juin 2018, il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 18 juin 2018.

A été nommée liquidateur Madame Françoise ROMIEUX demeurant à AIX EN PROVENCE (13100) 13 Rue Aude.

Le siège de la liquidation est fixé à La Font du Loup - 84350 COURTHEZON, lieu où la correspondance devra être envoyée et où les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'AVIGNON.

La gérante. 3829023

### LPEA SARL

Société en liquidation au capital de 1 000 €  
121 Chemin du Moulin de Losque  
84300 CAVAILLON  
RCS AVIGNON 793 456 504

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 25 juillet 2018, il résulte que les associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur ont : - approuvé les comptes de liquidation clos le 30 juin 2018 ; - donné quittus au liquidateur M. GUIGNES Laurent, demeurant 1 Lotissement le Promontoire Domaine de Pont Royal 13370 Mallemort et déchargé ce dernier de son mandat ; - prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce d'AVIGNON.

Mention sera faite au RCS d'AVIGNON.

Pour avis 3829015

### SCP DEMANGEL , SAVAJOLS ET AUVITY MASSEURS KINESITHERAPEUTES

Société civile professionnelle au capital de 103.589,11 €  
Siège : 16 AVENUE MEYNARD  
84600 VALREAS  
326955853 RCS de AVIGNON

Le 04/09/2018, l'AGO a approuvé les comptes de liquidation, déchargé les liquidateurs de leur mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 04/09/2018. Radiation au RCS d'AVIGNON 3829017



### EDITIONS 2 ET 1

SARL au capital de 7622 €  
Siège social : 50 Impasse Victor  
84660 Maubec  
410 381 339 RCS d' Avignon

L'AGE du 31/03/2018 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 31/03/2018, nommé en qualité de liquidateur M. HUDELOT Christian, demeurant 50 impasse Victor, 84660 Maubec, et fixé le siège de liquidation au siège social. Modification au RCS d'Avignon 3829033

## DIVERS

### AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil  
Article 1378-1 Code de procédure civile

Par testament holographie en date à Avignon du 15 juillet 2003, dont le procès-verbal de dépôt et l'acte complémentaire contenant vérification de l'assainissement du légataire universel, en date du 20 septembre 2018 ont été adressés au greffe du tribunal de grande instance d'AVIGNON le 21 septembre 2018.

Madame Marie Henriette Félicie GAY a institué un légataire universel.

Les oppositions pourront être formées dans le mois qui suit la réception par le greffe, auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Marie-Etelle LAPEYRE, notaire à AVIGNON, 1 rue des Ciseaux d'Or. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis, le Notaire. 3829045

Par déclaration au greffe du Tribunal de Grande Instance de Carpentras en date du 10 janvier 2018, Pauline Arienti agissant en qualité d'héritière de son père Christian René Arienti né à Jonquieres (84) le 31/07/1943, décédé à Orange (84) le 29/11/2011 demeurant de son vivant 439 chemin des Combettes 84100 Uchaux, (RG 18/00071), a déclaré accepter la succession à concurrence de l'actif net.

L'inventaire de la succession de l'article 790 du Code Civil, a été réalisé par Maître Régis AUBERT, notaire à Vairéas, y demeurant 15 Cours Jean Jaurès, et déposé au greffe du Tribunal de Grande Instance de Carpentras le 11/09/2018.

3829034

### CHANGEMENT DE REGIME

Suivant acte reçu par Maître Olivier JULIEN , Notaire associé soussigné, membre de la Société Civile Professionnelle «Olivier JULIEN, Pauline CHIAPELLO et Clio PEYRONNET» titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à AVIGNON (Vaucluse) 15 rue Armand de Pontmartin , le 13 septembre 2018, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la SEPARATION DE BIENS par : Mr Romain Vincent Bruno MOSNIER, médecin, et Madame Sfia ATTIGUI, psychologue clinicienne, son épouse, dt à AVIGNON (84000) 2 Impasse des coquelicots Résidence les Teinturiers.Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.  
3829012

### SCP LAPEYRE DUCROS AUDEMARD

Notaires Associés  
1 Rue des Ciseaux D'or  
84000 AVIGNON



32 530 euros.  
Les oppositions seront reçues en l'office notarial 3829006

Aux termes d'un acte reçu par Me DOUX Pierre notaire associé de la SCP Pierre GAUTIER, Emmanuel COMTE, Pierre DOUX et Jean-Gaëtan AUBERT sis à SORGUES 71 allée des Moulins en date du 22.08.2018 enregistré au SPF d'AVIGNON 1er le 29/08/2018 dossier 2018 36984 REF 2018 N 01778

**Mme MARSEILLE veuve LARNO** demeurant 135 résidence les régis 84450 Saint Saturnin les Avignon, immatriculée au RCS et au RM sous le numéro 490 503 596 et M LARNO Aurélien demeurant 1 impasse des Pins 30650 ROCHEFORT DU GARD

A cédé à **Mme ROMEO Mégan** demeurant à AVIGNON (84000) 18 rue Flammarien

Un fonds de commerce de fleurs objets cadeaux et décoration sis à Morières les Avignon 84130, 51 rue de la Paix connu sous le nom commercial **SHOPPING FLEURS**

Ledit fonds comprenant : l'enseigne, le nom commercial, la clientèle, l'achalandage, le droit au bail, le mobilier commercial, les agencements et le matériel servant à son exploitation

Le cessionnaire est propriétaire du fonds cédé à compter du 22.08.2018

Moyennant le prix de 27 000 euros s'appliquant : Aux éléments incorporels pour 12 594 euros et au matériel pour 14 406 euros.

Les oppositions seront reçues en l'office notarial 3829005

## TRIBUNAUX



### GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AVIGNON

Par jugement du 17/09/2018, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

**ASSISTANCE PNEUMATIQUE SUD (SARL)**  
PETITE ROUTE DE SORGUES 84370 BEDARRIDES

Commerce de gros (commerce interentreprises) de fournitures et équipements industriels divers  
RCS AVIGNON : 413 057 290  
3829059

### GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AVIGNON

Par jugement du 17/09/2018, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

**BULLE D'O 84 (SARL)**  
104, route de Carpentras  
Carrefour Sainte-anne  
84270 Vedène

Commerce de détail de quincaillerie, peintures et verres en petites surfaces (moins de 400 m2)  
RCS AVIGNON : 4

# annonces légales

## GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AVIGNON

Par jugement du 17/09/2018, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

LHERMET BRUNO  
797, AVENUE VICTOR HUGO  
84400 APT  
Boulangerie et boulangerie-pâtisserie  
RCS AVIGNON : 495 311 201  
3829060

## GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AVIGNON

Par jugement du 19/09/2018, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

PLATRE-BRIQUETAGE-CARRELAGE (SARL)

Qtier Sainte-Croix  
Vaison  
84110 Vaison-la-Romaine  
Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment  
RCS AVIGNON : 323 783 720  
3829116

## GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AVIGNON

Par jugement du 17/09/2018, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

KIT CAR DESIGN (SARL)  
ZONE PRATO 3  
PERNES LES FONTAINES  
84210 PERNES LES FONTAINES  
Entretien et réparation de véhicules automobiles légers  
RCS AVIGNON : 439 449 877  
3829058

## GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AVIGNON

Par jugement du 17/09/2018, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

LE PANIER PAYSAN (SAS)  
105, rue Gustave Eiffel  
ZA de la Grande Marine  
84800 L'Isle-sur-la-Sorgue  
Vente à distance sur catalogue général  
RCS AVIGNON : 505 233 163  
3829063

## GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AVIGNON

Par jugement du 17/09/2018, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

UTIL OCCASION (SARL)  
840, route de Bollène  
les Combettes  
84100 Uchaux  
Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers  
RCS AVIGNON : 790 969 158  
3829064

## GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AVIGNON

Par jugement du 17/09/2018, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

MAIA SOLS (SARL)  
rue Léon Arnoux  
Résidence les Bleuets Bat 1  
84120 Pertuis  
Travaux de revêtement des sols et des murs  
RCS AVIGNON : 791 119 803  
3829066

## GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AVIGNON

Par jugement du 17/09/2018, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

COMME CHEZ MOI (SAS)  
500, A Quai des Entreprises  
Coustellet  
84660 Maubec  
Autres commerces de détail alimentaires en magasin spécialisé  
RCS AVIGNON : 813 711 728  
3829073

## GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AVIGNON

Par jugement du 17/09/2018, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

RTCS IMPORT-EXPORT (SARL)  
45, avenue Gentilly

Et 383 avenue d'Avignon  
84700 Sorgues  
Intermédiaires du commerce en meubles, articles de ménage et quincaillerie  
RCS AVIGNON : 503 699 845  
3829084

## GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AVIGNON

Par jugement du 17/09/2018, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

CUGNET Nadine  
boulevard Alfred Naquet  
Centre Commercial Leclerc  
84200 Carpentras  
Commerce de détail de journaux et papeterie en magasin spécialisé  
RCS AVIGNON : 538 080 979  
3829089

## GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AVIGNON

Par jugement du 17/09/2018, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

HABITAT SERVICE (SARL)  
8, rue Jean Marais Villa Numéro 6  
Le Valauris  
84100 Orange  
Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment  
RCS AVIGNON : 497 588 947  
3829090

## GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AVIGNON

Par jugement du 17/09/2018, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

COUDANNE ET CIE (SARL)  
56, Ave du Maréchal Leclerc route de Caissargues  
84510 Caumont-sur-Durance  
Commerce de détail d'autres équipements du foyer  
RCS AVIGNON : 451 337 356  
3829094

## GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AVIGNON

Par jugement du 17/09/2018, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

SUD EST LIGNES (SARL)  
ZI DE CHALANCON  
VEDENE  
84270 VEDENE  
Travaux d'installation électrique dans tous locaux  
RCS AVIGNON : 392 924 080  
3829095

## GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AVIGNON

Par jugement du 17/09/2018, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

SARL A.B.S. (SARL)  
Domaine de la Masse route de Vacqueyras  
84260 Sarrians  
Autres activités récréatives et de loisirs  
RCS AVIGNON : 500 686 795  
3829097

## GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AVIGNON

Par jugement du 17/09/2018, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

PERTUIS SPORTS (SARL)  
447, RUE GENERAL LECLERC  
PERTUIS  
84120 PERTUIS  
Commerce et Réparation de motocycles  
RCS AVIGNON : 301 620 779  
3829102

## GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AVIGNON

Par jugement du 17/09/2018, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

AMETAL (SARL)  
119, rue Thimonnier  
ZAC Terre du Fort  
84120 PERTUIS  
Fabrication de structures métalliques et de parties de structures  
RCS AVIGNON : 493 471 056  
3829105

## GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AVIGNON

Par jugement du 17/09/2018, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

SARL SUD EST CARAVANES  
ZAC RTE DEPARTEMENTALE 53  
VEDENE  
84270 VEDENE  
Commerce de détail d'articles de sport et de loisir  
RCS AVIGNON : 321 971 525  
3829109

## GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AVIGNON

Par jugement du 17/09/2018, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

MIALON SUD TRAVAUX PUBLICS (SARL)  
963, avenue de l'Amandier  
84000 Avignon  
Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires  
RCS AVIGNON : 349 535 856  
3829118

## GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AVIGNON

Par jugement du 17/09/2018, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

SARL LA BATISSE PROVENCAL (SARL)  
12, avenue Victor Hugo  
84110 Vaison-la-Romaine  
Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment  
RCS AVIGNON : 447 709 643  
3829120

## GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AVIGNON

Par jugement du 17/09/2018, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

LES CANNISSES (SARL)  
chez PALA Marco résidence le quartier Latin  
33 avenue Eisenhower  
84000 Avignon  
Restauration de type rapide  
RCS AVIGNON : 503 099 939  
3829128

## GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AVIGNON

Par jugement du 17/09/2018, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

SASU SAINT LAURENT TRAVAUX PUBLIC (SASU)  
450, chemin de Coucourde  
84350 Courthézon  
Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires  
RCS AVIGNON : 810 791 178  
3829044

## GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AVIGNON

Par jugement du 17/09/2018, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

Mme MACIT Ayse née BALCI  
16, rue GUSTAVE EIFFEL  
BAT G16 PORTE 146  
84700 Sorgues  
Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment  
RM : 404 492 258  
3829051

## GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AVIGNON

Par jugement du 17/09/2018, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

SPHINX ASSURANCES (SARL)  
69, route de Montfavet  
84000 Avignon  
Activités des agents et courtiers d'assurances  
RCS AVIGNON : 492 783 592  
3829062

## GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AVIGNON

Par jugement du 17/09/2018, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

M CAMPOS DE SOUSA Roland  
1977, chemin de Saint Clou  
84330 Caromb  
RM :  
3829107

## GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AVIGNON

Par jugement du 17/09/2018, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

RCS AVIGNON : 792 955 452  
3829067

## GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AVIGNON

Par jugement du 17/09/2018, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

SARL GRIMALDI SECURITE PROTECTION (SARL)  
2, place Alexandre Farnese  
84000 Avignon  
Activités de sécurité privée  
RCS AVIGNON : 793 494 659  
3829068

## GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AVIGNON

Par jugement du 17/09/2018, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

FMG (SARL)  
195, avenue des Banquets  
84300 Cavalaillon  
Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment  
RCS AVIGNON : 792 859 316GNON  
3829069

## GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AVIGNON

Par jugement du 17/09/2018, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

FLORIAN DOUX (SARL)  
Montee René Vietto  
84500 Bollène  
Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation  
RCS AVIGNON : 789 397 593  
3829085

## GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AVIGNON

Par jugement du 17/09/2018, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

LA MAISON DU GARD (SARL)  
71, avenue Monclar  
84000 Avignon  
Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment  
RCS AVIGNON : 513 031 534  
3829086

## GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AVIGNON

Par jugement du 17/09/2018, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

MIDI PLANCHERS (SARL)  
257, rue Joseph Frédéric Marquis  
Bp49  
84500 Bollène  
Travaux de plâtrerie  
RCS AVIGNON : 531 322 956  
3829091

## GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AVIGNON

Par jugement du 17/09/2018, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

M. 531 (SARL)  
531, route d'Aubignan  
84330 Caromb  
Entretien et réparation de véhicules automobiles légers  
RCS AVIGNON : 753 492 693  
3829099

## GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AVIGNON

Par jugement du 17/09/2018, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation

# annonces légales

Les Petites affiches de Vaucluse **l'écho du mardi** n°3829 du 25 Septembre 2018

**Ministère de la culture et de la communication - Arrêté du 21/12/2017 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales Pour le département du Vaucluse le tarif à la ligne est fixé à 4,16 euros HT**

## GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AVIGNON

Par jugement du 17/09/2018, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :  
**M.C. (SAS)**  
 8, lotissement Campagne Rocantine  
 84420 Piolenc  
 Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment  
 RCS AVIGNON : 819 431 081  
 3829106

## GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AVIGNON

Par jugement du 17/09/2018, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :  
**LE CORTEGE DES VIANDES (SARL)**  
 rue Basse  
 84750 Caseneuve  
 Commerce de détail alimentaire sur éventaires et marchés  
 RCS AVIGNON : 821 967 346  
 3829108

## GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AVIGNON

Par jugement du 19/09/2018, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :  
**LES FILMS DES 3 MARCHES (SAS)**  
 10, avenue de Fontcouverte  
 Autrement 10 Centre d'Affaire  
 84000 Avignon  
 Production de films pour le cinéma  
 RCS AVIGNON : 511 118 820  
 3829111

## GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AVIGNON

Par jugement du 19/09/2018, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :  
**ED TRANSPORT (SAS)**  
 28, rue Joseph Vernet  
 84000 Avignon  
 Transports routiers réguliers de voyageurs  
 RCS AVIGNON : 811 164 599  
 3829117

## GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AVIGNON

Par jugement du 19/09/2018, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :  
**K A ETANCHEITE (SASU)**  
 3, Cours Aristide Briand  
 84100 Orange  
 Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment  
 RCS AVIGNON : 813 797 826  
 3829119

## GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AVIGNON

Par jugement du 19/09/2018, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :  
**CHAIB Mohammed**  
 10, boulevard Jules Ferry  
 84000 Avignon  
 Commerce de détail de fruits et légumes en magasin spécialisé  
 RCS AVIGNON : 450 881 792  
 3829121

## GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AVIGNON

Par jugement du 19/09/2018, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :  
**FERAUD Philippe**  
 387, cours Emile Zola  
 84800 L ISLE SUR LA SORGUE  
 RM :  
 3829125

## GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AVIGNON

Par jugement du 19/09/2018, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :  
**L.V.M (SARL)**  
 2231C, route de Pertuis  
 84460 Cheval-Blanc  
 Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment  
 RCS AVIGNON : 499 725 935  
 3829127

## GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AVIGNON

Par jugement du 17/09/2018, le tribu-

nal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

**WANNAGO (SACA)**  
 139, rue Philippe de Girard  
 Pépinière d'Entreprises de Pertuis  
 84120 Pertuis  
 Programmation informatique  
 RCS AVIGNON : 529 788 267  
 3829050

## GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AVIGNON

Par jugement du 17/09/2018, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

**AVILES Serge**  
 HAMEAU ST AMAS  
 84750 VIENS  
 Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment  
 RM :  
 3829057

## GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AVIGNON

Par jugement du 17/09/2018, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

**PHOENIX ENERGIE (SARL)**  
 78, impasse de la Croix de Boet  
 84210 Pernes-les-Fontaines  
 Ingénierie, études techniques  
 RCS AVIGNON : 799 149 745  
 3829065

## GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AVIGNON

Par jugement du 17/09/2018, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

**BVM (SARL)**  
 39, Cours des Platanes  
 84840 Lapalud  
 Débits de boissons  
 RCS AVIGNON : 803 488 055  
 3829070

## GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AVIGNON

Par jugement du 17/09/2018, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

**M. FABRE Thierry**  
 120, allée des Aubépines  
 84270 Vedène  
 Travaux de menuiserie bois et PVC  
 RM : 532 203 981  
 3829071

## GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AVIGNON

Par jugement du 17/09/2018, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

**MATEXCHANGE (SACA)**  
 3, cours Aristide Briand  
 84100 Orange  
 Gestion d'installations informatiques  
 RCS AVIGNON : 532 972 775  
 3829072

## GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AVIGNON

Par jugement du 17/09/2018, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

**M DE CORNUAUD Yann**  
 1, rue de l'Eglise  
 13420 Gémenos  
 Restauration de type rapide  
 RCS AVIGNON : 421 997 826  
 3829077

## GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AVIGNON

Par jugement du 17/09/2018, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

**LMJ (SARL)**  
 55, rue Léonce Brieugne  
 84160 Cucuron  
 Restauration traditionnelle  
 RCS AVIGNON : 533 876 488  
 3829080

## GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AVIGNON

Par jugement du 17/09/2018, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

**SARL FGML (SARL)**

route de Saint-Saturnin  
 84140 Montfavet  
 Restauration traditionnelle  
 RCS AVIGNON : 513 165 605  
 3829081

## GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AVIGNON

Par jugement du 17/09/2018, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

**INOV'BEAUTY MINCE (SAS)**  
 22, avenue Fontcouverte  
 84000 Avignon  
 Entretien corporel  
 RCS AVIGNON : 801 301 011  
 3829083

## GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AVIGNON

Par jugement du 17/09/2018, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

**NIETO ET CIE (SARL)**  
 110, avenue de la Retanque  
 84450 Saint-Saturnin-les-Avignon  
 Restauration traditionnelle  
 RCS AVIGNON : 790 286 561  
 3829088

## GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AVIGNON

Par jugement du 17/09/2018, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

**Mme PEREZ CUELLO Angélina**  
 7, rue Thiers  
 84000 Avignon  
 Coiffure  
 RCS AVIGNON : 812 197 572  
 3829093

## GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AVIGNON

Par jugement du 17/09/2018, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

**KAPIO (SARL)**  
 607, route de Sorgues  
 84320 Entraigues-sur-la-sorgue  
 Commerce de détail de la chaussure  
 RCS AVIGNON : 521 712 786  
 3829096

## GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AVIGNON

Par jugement du 17/09/2018, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

**LE CHEVAL BLANC (SAS)**  
 103, avenue Saint-Antoine  
 84800 L'Isle-sur-la-Sorgue  
 Restauration traditionnelle  
 RCS AVIGNON : 802 933 176  
 3829098

## GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AVIGNON

Par jugement du 17/09/2018, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

**GUIRAUD CYRIL**  
 86, RUE CRILLON  
 MORIERES LES AVIGNON  
 84310 MORIERES LES AVIGNON  
 RM :  
 3829100

## GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AVIGNON

Par jugement du 17/09/2018, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

**CONCEPT LIFTING HABITAT (SARL)**  
 79, RUE GAMBETTA  
 84400 APT  
 Construction d'autres bâtiments  
 RCS AVIGNON : 452 810 732  
 3829101

## GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AVIGNON

Par jugement du 17/09/2018, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

**SAS EM - IPV (SAS)**  
 7, rue du Lys  
 24000 Périgueux  
 Agences immobilières  
 RCS AVIGNON : 795 251 594  
 3829112

## GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AVIGNON

Par jugement du 19/09/2018, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

**EMI GESTION (SARL)**  
 7, rue du Lys  
 24000 Périgueux  
 Agences immobilières  
 RCS AVIGNON : 531 092 252  
 3829113

## GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AVIGNON

Par jugement du 19/09/2018, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

**M ROUX Thierry**  
 3015, route de Ménerbes  
 84580 Oppède  
 Boulangerie et boulangerie-pâtisserie  
 RCS AVIGNON : 343 643 920  
 3829114

## GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AVIGNON

Par jugement du 19/09/2018, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

**P.B.C. FINANCES (SARL)**  
 chemin Sainte-Croix  
 84110 Vaison-la-Romaine  
 Activités des sociétés holding  
 RCS AVIGNON : 448 093 708  
 3829115

## GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AVIGNON

Par jugement du 19/09/2018, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

**RC CONSTRUCTION (SASU)**  
 1207, route de Monteux  
 84870 Loriol-du-Comtat  
 Construction de maisons individuelles  
 RCS AVIGNON : 800 554 552  
 3829122

## GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AVIGNON

Par jugement du 19/09/2018, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

**DELI (SARL)**  
 37, Cours Bourrissac  
 84300 Cavaillon  
 Restauration traditionnelle  
 RCS AVIGNON : 791 068 091  
 3829123

## GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AVIGNON

Par jugement du 19/09/2018, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

**RAHMA ETANCHEITE (SARL)**  
 168, rue Elsie Kuhn Leitz  
 84000 Avignon  
 Travaux d'étalement  
 RCS AVIGNON : 801 910 829  
 3829124

Les Petites affiches de Vaucluse **L'écho du mardi** n°3829 du 25 Septembre 2018  
**Ministère de la culture et de la communication - Arrêté du 21/12/2017 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales Pour le département du Vaucluse le tarif à la ligne est fixé à 4,16 euros HT**

Pour consulter

chaque semaine les

annonces légales,

et appels d'offres

n'hésitez pas !

Abonnez-vous 65

euros annuel

sur notre site

[www.pa84.fr](http://www.pa84.fr)

Paiement en ligne

sécurisé

## MARCHES A PROCEDURE ADAPTEE



### AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE Travaux

**IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR / DE L'ENTITE ADJUDICATRICE**  
**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : GRAND DELTA HABITAT - 3, rue Martin Luther King - 84054 Avignon Cedex 1 - Type d'organisme : Société Coopérative d'intérêt collectif d'HLM - Activité(s) principale(s) : Logement et développement collectif**

#### OBJET DU MARCHE

**Objet du marché :** Réhabilitation thermique de la Résidence «Portail Lançon»  
**Type de Marché de travaux :** Exécution - Lieu d'exécution ou de livraison : ORANGE (84100)

#### CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

**Type de marché :** Marché séparé ordinaire - Variantes non autorisées (Cf. R.C.)  
**Durée du marché ou délai d'exécution :** 11 mois (y compris 1 mois de préparation)

#### Descriptif des lots :

Lot n° 0 : Généralités  
 Lot n° 11 : Etanchéité  
 Lot n° 14 : Serrurerie  
 Lot n° 16/18/20 : Cloisons Doublage/Carrelages Faïences/Peinture  
 Lot n° 23 : Isolation Thermique par l'Extérieur  
 Lot n° 24 : Électricité Courants forts

#### CONDITIONS RELATIVES AU MARCHE

**Cautionnement et garanties exigés :** Cf. R.C.  
**Modalités de financement et de paiement :** Cf. R.C.

**Forme juridique :** Cf. R.C.

**Langue à utiliser dans l'offre / candidature :** Français

**Unité monétaire utilisée :** l'euro.

#### CONDITIONS DE PARTICIPATION

**Situation juridique :** Cf. R.C.

**Capacité économique et financière :** Cf. R.C.

**Capacité technique :** Cf. R.C.

#### CRITERES D'ATTRIBUTION

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération - Valeur technique : 60% - Prix des prestations : 40%

#### PROCEDURES ET DELAIS

Procédure adaptée

**Date limite de réception des offres :** 15/10/2018 à 16H30

**Délai minimum de validité des offres :** 180 jours

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 25/09/2018

#### RENSEIGNEMENTS ET ADRESSES COMPLEMENTAIRES

**Numeréro de référence de l'affaire :** 0210/REHATHERM2018

**Renseignements d'ordre administratif :** Mme ANGELIER Patricia - GRAND DELTA HABITAT - 3, rue Martin Luther King 84054 Avignon Cedex 1 - Tél : +33 490272219 - Email : patricia.angelier@granddelta.fr

**Renseignements d'ordre technique :** PG CONCEPT - ZI de Courtine - 401, rue du Grand Gigognan - 84000 AVIGNON Tél : +33 490871176 - Email : pg.concept.84@gmail.com

**Conditions d'obtention du DCE :** Téléchargement gratuit sur :

<http://www.marches-securises.fr>

**Remise des offres :** Transmission par voie électronique via le site :

<http://www.marches-securises.fr>

**Instance chargée des procédures de recours :** Tribunal grande instance d'Avignon - Palais de Justice 2 boulevard Limbert -84021 Avignon Tél. 04.32.74.74.90 Fax. 04.90.82.10.63

**Introduction des recours :** Référend précontractuel prévu à l'article 1441-2 du Code de procédure civile, et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référend contractuel prévu à l'article 1441-3 du Code de procédure civile, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article précédent

3829040



### AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE Travaux

**IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR / DE L'ENTITE ADJUDICATRICE**  
**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : GRAND DELTA HABITAT - 3, rue Martin Luther King - 84054 Avignon Cedex 1 - Type d'organisme : Société Coopérative d'intérêt collectif d'HLM - Activité principale : Logement et développement collectif**

#### OBJET DU MARCHE

**Objet du marché :** Réhabilitation thermique de la Résidence «Domaine Julian»

**Type de Marché de travaux :** Exécution - Lieu d'exécution ou de livraison : LAPALUD (84840)

#### CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

**Type de marché :** Marché séparé ordinaire - Variantes non autorisées (Cf. R.C.)

**Durée du marché ou délai d'exécution :** 11 mois (y compris 1 mois de préparation)

#### Descriptif des lots :

Lot n° 6 : Désamiantage

Lot n° 12 : Menuiseries extérieures

Lot n° 14 : Serrurerie

Lot n° 23 : Isolation Thermique par l'Extérieur

#### CONDITIONS RELATIVES AU MARCHE

**Cautionnement et garanties exigés :** Cf. R.C.

**Modalités de financement et de paiement :** Cf. R.C.

**Forme juridique :** Cf. R.C.

**Langue à utiliser dans l'offre / candidature :** Français

**Unité monétaire utilisée :** l'euro.

#### CONDITIONS DE PARTICIPATION

**Situation juridique :** Cf. R.C.

**Capacité économique et financière :** Cf. R.C.

**Capacité technique :** Cf. R.C.

#### CRITERES D'ATTRIBUTION

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération - Valeur technique : 60% - Prix des prestations : 40%

#### PROCEDURES ET DELAIS

Procédure adaptée

**Date limite de réception des offres :** 18/10/2018 à 16H30

**Délai minimum de validité des offres :** 180 jours

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 25/09/2018

#### RENSEIGNEMENTS ET ADRESSES COMPLEMENTAIRES

**Numeréro de référence de l'affaire :** 0220/REHATHERM2018

**Renseignements d'ordre administratif :** Mme ANGELIER Patricia - GRAND DELTA HABITAT - 3, rue Martin Luther King 84054 Avignon Cedex 1 - Tél : +33 490272219 - Email : patricia.angelier@granddelta.fr

**Renseignements d'ordre technique :** MB INGENIERIE - 9 rue Ernest Cognacq - 11100 NARBONNE - Tél : +33 468425749 - Email : contact@mbingenierie.fr

**Conditions d'obtention du DCE :** Téléchargement gratuit sur :

<http://www.marches-securises.fr>

**Remise des offres :** Transmission par voie électronique via le site :

<http://www.marches-securises.fr>

**Instance chargée des procédures de recours :** Tribunal grande instance d'Avignon - Palais de Justice 2 boulevard Limbert -84021 Avignon Tél. 04.32.74.74.90 Fax. 04.90.82.10.63

## Annonces légales

**Introduction des recours :** Référend précontractuel prévu à l'article 1441-2 du Code de procédure civile, et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référend contractuel prévu à l'article 1441-3 du Code de procédure civile, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article précédent

3829039



### AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

#### IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHÉ

Commune de Vaugines - 3 place de la mairie - 84160 VAUGINES

Téléphone : 04 90 77 25 08

Télécopieur : 04 90 77 12 51

Courrier électronique : mairie.vaugines@wanadoo.fr

Adresse internet du pouvoir adjudicateur : <http://vaugines.fr>

**Objet du marché :** Marché de travaux - Rénovation d'un local place de la mairie comprenant une remise et des toilettes publiques

**Procédure :** MAPA

**Lieu d'exécution :** place de la mairie 84160 VAUGINES

**Nombre et consistance des lots :** Les travaux seront répartis en 6 lots séparés :

Lot n° 1: GROS OEUVRE, Lot n° 2: CARRELAGE, Lot n° 3: MENUISERIE, Lot n° 4: PLOMBERIE, Lot n° 5: ELECTRICITE, Lot n° 6: PEINTURE.

**Justificatifs à produire :** mentionnés dans le règlement de la consultation

**Critères d'attribution :** 35 % - Valeur technique - 35 % Délais d'exécution - 30 % Prix des prestations

**Démarrage des travaux :** mars 2019

Visite sur site possible sur demande

**Remise des offres :** date limite de réception des offres : 26 octobre 2018 16 heures

**DATE D'ENVOI À LA PUBLICATION**

A Vaugines, le 20 septembre 2018

3829029



### AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

#### MAPA INFERRIER A 90.000 EUROS

**Organisme acheteur :** Centre Communal d'Action Sociale

6 cours taillignan B.P 72 84110 Vaison la Romaine

Tél : 0490365008 - Fax : 0490365021 - Mail : ccas@aison-la-romaine.com

**Personne responsable du marché :** Sylvie GONTARD

6 Cours Taillignan 84110 Vaison la Romaine

Tél : 0490365008 - Fax : 0490365021 - Mail : ccas@aison-la-romaine.com

**Objet du marché :** Prestation de Téléassistance pour les personnes âgées et handicapées de la Commune

**Critères d'attribution :** Le détail de la procédure est précisé dans le règlement de la consultation

**Date limite et lieu de réception des offres :**

**Candidature :** 31/10/2018 à 16 h 00

**Offre :** 31/10/2018 à 16 h 00

**Renseignements d'ordre administratif :** Procédure dans le règlement de la consultation

**Renseignements d'ordre technique :** Procédure dans le règlement de la consultation

**Date d'envoi à la publication :** 21 SEPTEMBRE 2018

3829041

# annonces légales

Les Petites affiches de Vaucluse **l'écho du mardi** n°3829 du 25 Septembre 2018

**Ministère de la culture et de la communication - Arrêté du 21/12/2017 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales Pour le département du Vaucluse le tarif à la ligne est fixé à 4,16 euros HT**

## après : QUINZE MILLE EUROS (15 000 €)

Les frais de poursuites et de vente étant payables en sus du prix d'adjudication.  
Les enchères ne peuvent être portées que par un avocat inscrit auprès du Barreau de Tarascon, muni d'un chèque de banque à l'ordre de la CARPA, ou d'une caution bancaire irrévocable d'un montant minimum de 3 000 €.

En conséquence, les biens et droits immobiliers sus désignés seront exposés à la vente en un LOT UNIQUE, à l'audience du Juge de l'exécution du Tribunal de Grande Instance de Tarascon sur Rhône Salle A, Quartier Kilmaine, 28 allée du Général Jennings de Kilmaine, le **LUNDI 12 NOVEMBRE 2018 à 9 heures**, sur la mise à prix sus indiquée ;

La visite du bien immobilier, aux acquéreurs éventuels, aura lieu le **LUNDI 05 NOVEMBRE 2018 de 10 heures 30 à 11 heures 30**.

Le cahier des conditions de vente, dressé par Me Bruno BOUCHOUCHA, avocat, a été déposé le 02 mai 2018, au secrétariat greffe du Juge de l'exécution, où tout prétendant peut le consulter.

**TARASCON le 12 septembre 2018**

**Signé Me Bruno BOUCHOUCHA Avocat.**

Pour plus amples renseignements, s'adresser à la SCP BILLY SIGNORET BOUCHOUCHA, Avocats associés à TARASCON, 6 rue Edouard Millaud, poursuivant la vente, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente. (TEL : 04.90.91.11.59 - 04.90.91.12.01 bouchoucha@wanadoo.fr).

3829008

## AVIS ADMINISTRATIFS



### AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Commune de St Saturnin lès Apt  
Enquête publique relative au projet  
De révision du Règlement Local de Publicité

Le public est informé que, par arrêté municipal, le Maire a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur la révision du PLU Règlement Local de Publicité (RLP).

Cette enquête publique se déroulera pendant une période de 36 jours consécutifs, du 15 octobre 2018 au 19 novembre 2018 inclus.

La révision du règlement local de publicité a pour objectif de :

- Prendre en compte la loi du 12 juillet 2010 et son décret d'application 30 janvier 2012 qui apportent de nouvelles restrictions (règles de densité, restrictions concernant la publicité lumineuses) mais aussi de nouvelles possibilités (bâches publicitaires, micro affichage.)

- Lutter contre les pollutions visuelles en prenant en compte les dispositions de la Charte signalétique du Parc Naturel Régional du Luberon révisée.

- Prendre en compte les enjeux paysagers à travers un traitement privilégié du centre ancien, des entrées de ville et des axes structurants.

- Prendre en compte les nouvelles limites de l'agglomération et les nouveaux quartiers urbanisés.

- Proposer des règles sur la totalité du territoire communal afin de préserver les paysages agricoles et naturels.

- Prendre en compte les besoins des activités implantées ces dernières années, sur la commune.

M. Christian BELLOT Maire de la commune de Saint-Saturnin-lès-Apt est responsable du projet. Les informations relatives aux projets peuvent être demandées auprès du Service Urbanisme aux jours et heures d'ouverture habituels de la mairie.

**Monsieur Emmanuel GROS** a été désigné par le Président du tribunal administratif de Nîmes, en qualité de commissaire enquêteur.

Pendant la durée de l'enquête, les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête à feuilles non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur seront déposés à la mairie et pourront être consultés aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, soit :

**du lundi au vendredi de 13 heures à 17 heures**

Un poste informatique sera également mis à disposition en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie pour une consultation du dossier en version numérique. Le dossier sera également consultable sur le site internet de la commune [www.saintsaturninlesapt.fr](http://www.saintsaturninlesapt.fr)

Chacun pourra prendre connaissance du dossier de révision du PLU et consigner éventuellement ses observations et propositions sur le registre d'enquête ou bien les adresser au commissaire enquêteur par écrit à la mairie ou par voie électronique à l'adresse suivante : [enquetepublique-saintsaturninlesapt@orange.fr](mailto:enquetepublique-saintsaturninlesapt@orange.fr) avec mention de l'objet du courriel suivant : « Observations RLP pour commissaire enquêteur ».

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations et propositions écrites et orales à la mairie les jours suivants :

- le lundi 15 octobre 2018 de 14h à 17h
- mardi 23 octobre 2018 de 09h à 12h
- lundi 19 novembre 2018 de 14h à 17h.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie un mois après la date de clôture de l'enquête pour une durée d'un an, aux jours et heures habituels d'ouverture ainsi que sur le site internet de la commune : [www.saintsaturninlesapt.fr](http://www.saintsaturninlesapt.fr)

Les informations relatives à l'enquête publique pourront être consultées sur le site Internet suivant : [www.saintsaturninlesapt.fr](http://www.saintsaturninlesapt.fr)

Après l'enquête publique, et en cas d'avis favorable, le projet de révision du règlement local de publicité, éventuellement modifié, sera approuvé par délibération du conseil municipal.

3829130

Mairie de  
Châteauneuf-du-Pape



### AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE COMMUNE DE CHATEAUNEUF-DU-PAPE

**Déplacement et cession d'une partie du chemin rural des TERRES BLANCHES (CR 339) sur la commune de Châteauneuf-du-Pape.**

Par arrêté N°2018/126, en date du 17 septembre 2018, Monsieur le Maire a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant déplacement et cession d'une partie du chemin rural des TERRES BLANCHES (CR 339), sur la commune de Châteauneuf-du-Pape.

Monsieur Daniel VAIREL a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par Monsieur Claude AVRIL, Maire de la commune de Châteauneuf-du-Pape.

L'enquête se déroulera en Mairie de Châteauneuf-du-Pape, du lundi 15 octobre 2018 au lundi 29 octobre 2018 (inclus), pour une durée de 15 jours, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, soit du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier en Mairie ainsi que sur le site internet de la mairie, à l'adresse suivante : <http://www.chateauneufdupape.org> et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse suivante :

Mairie de Châteauneuf-du-Pape 8, rue Joseph Ducos - BP 56 - 84232 Châteauneuf-du-

Pape cedex

Le commissaire enquêteur recevra en Mairie les jours suivants :

- Lundi 15 octobre 2018 de 09h00 à 12h00
- Lundi 29 octobre 2018 de 14h00 à 17h00

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront à la disposition du public dès qu'ils auront été transmis au Maire.

3829013



## COMMUNE DE SAINT-SATURNIN-LES-APT

### AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Il sera procédé sur la commune de Saint-Saturnin lès Apt à une enquête publique portant sur : l'échange des parcelles au quartier la Fortune.

L'enquête publique se déroulera du **08 octobre 2018 au 23 octobre 2018 inclus**.  
Le dossier d'enquête pourra être consulté en Mairie tous les jours de la semaine, aux jours et heures d'ouverture des bureaux, soit du lundi au vendredi de 13h à 17h. Le dossier est également consultable sur le site internet de la commune : [www.saintsaturninlesapt.fr](http://www.saintsaturninlesapt.fr).

Le Commissaire-enquêteur se tiendra à disposition du public en Mairie : le **mardi 09 octobre 2018 et le jeudi 18 octobre 2018, de 14h à 17h**.  
3829001

## APPEL D'OFFRES



## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Avis de marché  
Services

### Base Légale

Directive 2014/24/UE

### Section I: Pouvoir adjudicateur

I.1 Nom et addresses : GRAND DELTA HABITAT 3 rue Martin Luther King AVIGNON Cedex 1 84054 France

Téléphone: +33 490272219

Courriel : [delphe.eticenne@granddelta.fr](mailto:delphe.eticenne@granddelta.fr)

Code NUTS: FRL06

Adresse internet : Adresse principale: <http://www.marches-securises.fr>

I.2 Procédure conjointe : Le marché ne fait pas l'objet d'une procédure conjointe

I.3 Communication : Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <http://www.marches-securises.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues autre adresse: le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées par voie électronique via : <http://www.marches-securises.fr>

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées à l'adresse suivante : Au(x) point(s) de contact susmentionné(s)

I.4 Type de pouvoir adjudicateur : Autre : Société Coopérative d'Intérêt Collectif d'HLM

I.5 Activité principale : Autre : Logements et développement collectifs

### Section II: Objet

#### II.1 Étendue du marché

II.1.1 Intitulé : Hygiène et propreté du patrimoine de Grand Delta Habitat

II.1.2 Code CPV principal: 90900000

II.1.3 Type de marché : Services

II.1.4 Description succincte : Hygiène et propreté du patrimoine de Grand Delta Habitat

II.1.5 Valeur totale estimée

II.1.6 Information sur les lots : Ce marché est divisé en lots: oui. Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots. Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire: 4

#### II.2 Description

II.2.1 Intitulé : SAINT JEAN - SITE GRANGE D'OREL. Lot n°: 1

II.2.2 Code(s) CPV additionnel(s)

90911000

90900000

II.2.3 Lieu d'exécution: Code NUTS: FRL06

II.2.4 Description des prestations : Hygiène et propreté du patrimoine de Grand Delta Habitat

II.2.5 Critère d'attribution: Critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité - Nom: Valeur technique / Pondération: 60

Prix - pondération: 40

II.2.6 Valeur estimée

II.2.7 Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois: 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction: oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le marché est conclu à compter du 01/01/2019 ou à sa date de notification si celle-ci est postérieure. Il pourra être reconduit tacitement 3 fois par périodes successives d'un an, sans que sa durée maximale ne puisse excéder 4 ans. Le marché s'achèvera le 31/12/2022

II.2.10 Variantes : Des variantes seront prises en considération: non

II.2.11 Information sur les options : Options: non

II.2.12 Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13 Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne: non

II.2.14 Information complémentaires

#### II.2) Description

II.2.1) Intitulé : SAINT JEAN - SITES AVIGNON/CENTRE VILLE/LE PONTET/MORIERES. Lot n°: 2

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

90911000

90900000

II.2.3) Lieu d'exécution : Code NUTS: FR L06

II.2.4) Description des prestations : Hygiène et propreté du patrimoine de Grand Delta Habitat

II.2.5) Critère d'attribution: Critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité - Nom : Valeur technique / Pondération: 60

Prix - pondération: 40

II.2.6) Valeur estimée

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique



# annonces légales

Les Petites affiches de Vaucluse **l'écho du mardi** n°3829 du 25 Septembre 2018

**Ministère de la culture et de la communication - Arrêté du 21/12/2017 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales Pour le département du Vaucluse le tarif à la ligne est fixé à 4,16 euros HT**

Critère de qualité - Nom: Valeur technique / Pondération: 60  
 Prix - pondération: 40  
**II.2.6) Valeur estimée**  
**II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**  
 Durée en mois: 12  
 Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction: oui  
 Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le marché est conclu à compter du 01/01/2019 ou à sa date de notification si celle-ci est postérieure. Il pourra être reconduit tacitement 3 fois par périodes successives d'un an, sans que sa durée maximale ne puisse excéder 4 ans. Le marché s'achèvera le 31/12/2022.  
**II.2.10) Variantes** : Des variantes seront prises en considération: non  
**II.2.11) Information sur les options** : Options: non  
**II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques**  
**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne**  
 Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne: non  
**II.2.14) Information complémentaires**  
**II.2) Description**  
**II.2.1) Intitulé** : BOUCHES DU RHONE HORS MARSEILLE. Lot n°: 14  
**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**  
 90911000  
 90900000  
**II.2.3) Lieu d'exécution** : Code NUTS: FRL04  
**II.2.4) Description des prestations** : Hygiène et propreté du patrimoine de Grand Delta Habitat  
**II.2.5) Critère d'attribution** : Critères énoncés ci-dessous  
 Critère de qualité - Nom: Valeur technique / Pondération: 60  
 Prix - pondération: 40  
**II.2.6) Valeur estimée**  
**II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**  
 Durée en mois: 12  
 Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction: oui  
 Description des modalités ou du calendrier des reconductions: Le marché est conclu à compter du 01/01/2019 ou à sa date de notification si celle-ci est postérieure. Il pourra être reconduit tacitement 3 fois par périodes successives d'un an, sans que sa durée maximale ne puisse excéder 4 ans. Le marché s'achèvera le 31/12/2022.  
**II.2.10) Variantes** : Des variantes seront prises en considération: non  
**II.2.11) Information sur les options** : Options: non  
**II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques**  
**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne**  
 Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne: non  
**II.2.14) Information complémentaires**  
**II.2) Description**  
**II.2.1) Intitulé** : VAR ET ALPES MARITIMES. Lot n°: 15  
**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**  
 90911000  
 90900000  
**II.2.3) Lieu d'exécution** : Code NUTS: FRL05  
**II.2.4) Description des prestations** : Hygiène et propreté du patrimoine de Grand Delta Habitat  
**II.2.5) Critère d'attribution** : Critères énoncés ci-dessous  
 Critère de qualité - Nom: Valeur technique / Pondération: 60  
 Prix - pondération: 40  
**II.2.6) Valeur estimée**  
**II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**  
 Durée en mois: 12  
 Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction: oui  
 Description des modalités ou du calendrier des reconductions: Le marché est conclu à compter du 01/01/2019 ou à sa date de notification si celle-ci est postérieure. Il pourra être reconduit tacitement 3 fois par périodes successives d'un an, sans que sa durée maximale ne puisse excéder 4 ans. Le marché s'achèvera le 31/12/2022.  
**II.2.10) Variantes** : Des variantes seront prises en considération: non  
**II.2.11) Information sur les options** : Options: non  
**II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques**  
**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne**  
 Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne: non  
**II.2.14) Information complémentaires**  
**Section III: Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique**  
**III.1) Conditions de participation**  
**III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**  
 Liste et description succincte des conditions : cf Règlement de la consultation  
**III.1.2) Capacité économique et financière**  
 Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation  
**III.1.3) Capacité technique et professionnelle**  
 Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation  
**III.1.5) Informations sur les marchés réservés**  
**III.2) Conditions liées au marché**  
**III.2.1) Information relative à la profession**  
**III.2.2) Conditions particulières d'exécution**  
**III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché**  
**Section IV : Procédure**  
**IV.1) Description**  
**IV.1.1) Type de procédure** : Procédure ouverte  
**IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique**  
 Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre  
 Accord-cadre avec un seul opérateur  
**IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue**  
**III.1.6) Enchère électronique**  
**III.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**  
 Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics: oui  
**IV.2) Renseignements d'ordre administratif**  
**IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure**  
**IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**  
 Date: 26/10/2018  
 Heure: 12:00  
**IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**  
**IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation**  
 : Français  
**IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre**  
**IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres**  
 Date: 26/10/2018  
 Heure: 14:00  
**Section VI: Renseignements complémentaires**  
**VI.1) Renouvellement** : Il s'agit d'un marché renouvelable: non  
**VI.2) Informations sur les échanges électroniques**  
**VI.3) Informations complémentaires**  
**VI.4) Procédures de recours**  
**VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours** :  
 Tribunal de Grande Instance 2 Boulevard Limbert Avignon 84078 France  
 Téléphone: +33 432747400  
**VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation**  
**VI.4.3) Introduction de recours**  
**VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours**  
**VI.5) Date d'envoi du présent avis** : 20/09/2018  
 3829037



## AGENDA DES FORMATIONS

<b>Le 28/09/2018</b>	<b>AVIGNON</b>
<b>Droit commercial, des affaires et de la concurrence</b>	
THÈME : L'avocat face aux procédures collectives : les réflexes pratiques	
INTERVENANT(s) : CHABAUD Jean-Marie	
HORAIRES : 9h-13h / DURÉE : 4h / PRIX : 120€ / CAPACITÉ : 40 pers.	
<b>Le 28/09/2018</b>	<b>BÉZIERS</b>
<b>Droit des modes amiables de résolution des différends</b>	
THÈME : Connaître la pratique de la médiation pour mieux accompagner ses clients	
INTERVENANT(s) : LANG CHEYMOL Guylaine, ALFONSI N'GUYEN PHUNG Catherine	
HORAIRES : 9h-12h et 13h30-16h30 / DURÉE : 6h / PRIX : 180€ / 740 pers.	
<b>Le 28/09/2018</b>	<b>NARBONNE</b>
<b>Droit pénal</b>	
THÈME : Journée sur la Cour d'assises - Regards croisés	
INTERVENANT(s) : MONDON Denis, MIRMAN Isabelle	
HORAIRES : 10h-13h et 14h-17h / DURÉE : 6h / PRIX : 180€ / CAPACITÉ : 40 pers.	
<b>Le 28/09/2018</b>	<b>NÎMES</b>
<b>Déontologie</b>	
THÈME : Pack de déontologie : L'avocat, son ordre, son Bâtonnier, sa CARPA, sa représentation nationale, les organismes techniques de la	
INTERVENANT(s) : MONCEAUX Jean-Claude	
HORAIRES : 9h-13h / DURÉE : 4h / PRIX : 120€ / CAPACITÉ : 50 pers.	
<b>Le 28/09/2018</b>	<b>PERPIGNAN</b>
<b>Droit pénal</b>	
THÈME : Victimologie : indemnisation des victimes d'infractions pénales	
INTERVENANT(s) : ESCALE Raymond	
HORAIRES : 9h-13h / DURÉE : 4h / PRIX : 120€ / CAPACITÉ : 40 pers.	
<b>Le 28/09/2018</b>	<b>NÎMES</b>
<b>Déontologie</b>	
THÈME : Pack de déontologie : La RCP, l'indépendance, les relations entre Confrères, Magistrats et prof. ext., l'avocat en difficulté	
INTERVENANT(s) : FORTUNET Xavier	
HORAIRES : 14h-18h / DURÉE : 4h / PRIX : 120€ / CAPACITÉ : 50 pers.	
<b>Le 28/09/2018</b>	<b>CARCASSONNE</b>
<b>Déontologie</b>	
THÈME : Pack de déontologie : La RCP, l'indépendance, les relations entre Confrères, Magistrats et prof. ext., l'avocat en difficulté	
INTERVENANT(s) : ADJEDJ Didier	
HORAIRES : 14h-18h / DURÉE : 4h / PRIX : 120€ / CAPACITÉ : 40 pers.	
<b>Le 01/10/2018</b>	<b>ALÈS</b>
<b>Droit des modes amiables de résolution des différends</b>	
THÈME : Journée médiation : Le droit des Modes Amiables de Résolution des Différends - La médiation - La médiation familiale	
INTERVENANT(s) : JUSTON Marc	
HORAIRES : 9h-12h et 14h-17h / DURÉE : 6h / PRIX : 180€ / CAPACITÉ : 40 pers.	
<b>Le 05/10/2018</b>	<b>MONTPELLIER</b>
<b>Droit commercial, des affaires et de la concurrence</b>	
THÈME : Journée des entreprises en difficultés - En partenariat avec la Cour d'appel de Montpellier et l'ENM	
INTERVENANT(s) : CHABAUD Jean-Marie, PEROCHON Françoise, MOUGEL Camille	
HORAIRES : 9h-12h et 13h30-16h30 / DURÉE : 6h / PRIX : 180€ / CAPACITÉ : 50 pers.	
<b>Le 05/10/2018</b>	<b>AVIGNON</b>
<b>Droit de la famille, des personnes et de leur patrimoine</b>	
THÈME : Approche psychologique de l'enfant dans le cadre d'un contentieux familial	
INTERVENANT(s) : AIGUESVIVES Claude, VERNAT Virginie	
HORAIRES : 9h-13h / DURÉE : 4h / PRIX : 120€ / CAPACITÉ : 40 pers.	
<b>Le 05/10/2018</b>	<b>CARCASSONNE</b>
<b>Droit du travail</b>	
THÈME : Les nouveautés en droit du travail, la jurisprudence et les réformes marquantes	
INTERVENANT(s) : SIAU Bruno	
HORAIRES : 9h-13h / DURÉE : 4h / PRIX : 120€ / CAPACITÉ : 40 pers.	

Inscription et le paiement en ligne sur le site  
[www.avocats-efacs.com](http://www.avocats-efacs.com)

- Grâce à nos formulaires pré-remplis**
- Saisissez votre annonce légale en ligne sur notre site**
- www.pa84.com**
- 24h/24h**
- 7 jours/7**
- en quelques clics**
- Simple**
- Facile**
- Rapide**
- Votre attestation de parution dans votre boîte**
- mail après paiement**
- sécurisé**

**7016 000**

FEMMES ET HOMMES  
AU SERVICE D'UNE  
INDUSTRIE D'AVENIR

**55%**

DE NOTRE CHIFFRE D'AFFAIRES  
À L'INTERNATIONAL

**6**

ACTIVITÉS DU CYCLE  
DU COMBUSTIBLE NUCLÉAIRE  
DANS LE TOP 3 MONDIAL

# **1 VISION ESSENTIELLE POUR RELEVER LES DÉFIS DE L'AVENIR**

Chez Orano, nous sommes convaincus que le nucléaire est une énergie d'avenir car elle contribue à la lutte contre le réchauffement climatique. C'est pourquoi nous menons sur les cinq continents des activités de production, de transformation et de valorisation des matières nucléaires, créatrices d'avancées technologiques, économiques et environnementales.

© Conception : Insign

#CompterPourL'Avenir  
[www.orano.group](http://www.orano.group)

